

Etudes méthodologiques

REFERENCE COPY
DO NOT REMOVE

14/12/94

Stratégie des enquêtes sur la structure et la croissance de l'industrie



Nations Unies

Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
Division de statistique

Etudes méthodologiques

Série F, N° 65

Stratégies des enquêtes sur la structure et la croissance de l'industrie



Nations Unies
New York, 1994

NOTES

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, des territoires ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Lorsque le mot "pays" figure dans le texte, il s'entend aussi de territoires ou zones le cas échéant.

Les qualificatifs "développé", "en développement" et "en transition" sont utilisés par commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le degré de développement atteint par tel ou tel pays ou dans telle ou telle zone.

ST/ESA/STAT/SER.F/65
Publication des Nations Unies
Numéro de vente : F.94.XVII.11
ISBN 92-1-261152-4
Copyright © Nations Unies 1994
Tous droits réservés
Imprimé par la Section de la reproduction
des Nations Unies, New York

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
NOTES EXPLICATIVES		v
RESUME DESCRIPTIF		vi
INTRODUCTION	1 - 5	1
I. GENERALITES	6 - 36	2
A. But recherché	7 - 10	2
B. Caractéristiques des diverses stratégies ..	11 - 36	4
1. Dénombrements de base	15 - 22	4
2. Etablissement et tenue de registres ou répertoires des établissements ...	23 - 28	6
3. Sondages	29 - 36	9
II. CONSIDERATIONS FONDAMENTALES	37 - 81	11
A. Adaptation des stratégies à la dimension des établissements industriels	38 - 45	11
B. Adaptation des stratégies à certaines grandes villes ou régions	46 - 48	14
C. Adaptation des stratégies aux différentes industries	49 - 51	15
D. Adaptation des stratégies à la nature des informations recherchées	52 - 54	15
E. Questionnaires sur l'activité économique utilisés à l'occasion des enquêtes sur les ménages	55 - 58	16
F. Stratégie exposée dans les recommandations internationales concernant les statistiques industrielles	59 - 62	17
G. Comment regrouper divers éléments pour construire un profil structurel global	63 - 81	18

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
III. PRATIQUES NATIONALES	82 - 125	26
A. Généralités	82 - 84	26
B. Profil des pays répondants	85 - 87	26
C. Résultats de l'enquête	88 - 97	28
1. Résultats par pays	89 - 93	28
2. Résultats en fonction de la formule d'enquête	94 - 97	29
D. Caractéristiques des enquêtes concernant la production	98 - 125	31
1. Aperçu général des enquêtes concernant la production	101 - 108	32
2. Enquêtes peu fréquentes	109 - 113	37
3. Enquêtes annuelles sur l'industrie ..	114 - 121	39
4. Enquêtes sur l'industrie à de moins d'une année intervalles	122 - 125	43

ANNEXES

I. Evolution des recommandations internationales avec le temps ..		46
II. La méthode FIRST		49
III. Caractéristiques des enquêtes signalées par les pays répondants		62
IV. Questionnaire		75

FIGURES

I. La méthode FIRST dans une enquête économique		50
II. Schéma de la méthode FIRST		60

NOTES EXPLICATIVES

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

La notation ci'après a été utilisée dans tous les tableaux du rapport qui suit :

Le double tiret (--) indique que le montant correspondant est nul ou négligeable.

RESUME DESCRIPTIF

I. Le présent rapport répond à la demande faite par la Commission de statistique à sa vingt-sixième session, à savoir que la Division de statistique (UNSTAT) du Secrétariat de l'ONU établisse un rapport technique exposant les stratégies disponibles pour faire face aux problèmes que pose la collecte d'informations fiables et à jour sur l'activité industrielle 1/. Le sujet y est traité sur le plan des concepts et celui de la pratique, compte tenu des recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2/.

II. L'analyse des concepts débute par un aperçu des principales caractéristiques des diverses stratégies (par. 11-36), de leurs avantages et des problèmes que pose leur utilisation. Le chapitre II traite ensuite en plus de détail des options ouvertes en fonction des buts particuliers de chaque enquête (par. 37-62). Cette analyse des concepts se termine (par. 64-81) par une description de la méthode dite "Fully Integrated Regional Survey Technique" (FIRST), qui porte sur tous les éléments à prendre en considération pour aboutir à un profil d'ensemble en fonction des conditions locales, c'est-à-dire des schémas de l'activité économique et des sources d'information existantes. La méthode FIRST a pour but l'établissement d'une statistique qui permette de tirer le maximum des enquêtes au niveau national.

III. Le chapitre III décrit ensuite les pratiques nationales actuelles de recherche des informations sur la structure et la croissance de l'industrie. Leur exposé s'appuie sur les réponses à un questionnaire envoyé par UNSTAT aux services nationaux de statistique. Les réponses ainsi utilisées provenaient de 89 pays qui, réunis, produisent à peu près les quatre cinquièmes du produit intérieur brut (PIB) mondial. Ces pays diffèrent largement les uns des autres par leur taille, leur degré de développement économique, la situation géographique et leur organisation économique, mais les résultats de l'enquête prouvent l'homogénéité remarquable de leurs méthodes de collecte des données pour les besoins de la statistique économique non agricole en général et de la statistique industrielle en particulier.

IV. A partir de cet état récapitulatif des pratiques suivies dans les pays considérés, il est possible de voir que les enquêtes typiques pour la collecte de données économiques sur les secteurs non agricoles sont annuelles et s'étendent soit à l'ensemble des unités économiques, soit à certaines d'entre elles seulement en se basant, pour la sélection, sur le nombre des personnes occupées. De plus, l'enquête typique est un dénombrement complet effectué par la poste. Dans le cas des sondages, l'enquête se fonde sur une base constituée à partir d'un registre des établissements.

1/ Voir Conseil économique et social, Documents officiels, 1991, Supplément No 5 (E/1991/25 et corrigenda), par. 100 i).

2/ Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8).

V. Le fait que ce modèle ne concorde pas intégralement avec celui qui a été exposé dans les recommandations internationales, à savoir celui des recensements peu fréquents assortis d'enquêtes annuelles intercalaires, n'a rien de surprenant car c'est en pressentant cela que la Commission de statistique a demandé à sa vingt-sixième session à UNSTAT d'élaborer un document de base que la Commission étudierait à sa vingt-septième session. Le fait que la plupart des pays qui appliquent un programme de statistiques industrielles ont décidé de quantifier l'activité industrielle sur une base annuelle exclusivement, sans procéder à un recensement éventuel, fait ressortir la priorité donnée à l'information d'actualité. La renonciation aux recensements de l'économie tient de toute évidence au rapport avantages/coût défavorable qui est le leur et à l'importance donnée aux productions à grande échelle par des enquêtes annuelles réalisées à partir de listes d'établissements distingués en fonction de leur taille.

VI. Parallèlement, les débats de la Table ronde internationale sur les bases d'enquêtes économiques font apparaître combien il est difficile de tenir avec exactitude des registres des entreprises, même dans les pays aux infrastructures statistiques bien développées et peu d'autres pays, sinon aucun, se trouveraient en mesure de le faire. On ne sait donc pas au juste si les pays qui ont déclaré utiliser un registre des établissements industriels sans procéder périodiquement à des recensements économiques assoient effectivement leurs enquêtes annuelles sur des fondations solides.

VII. Enfin, d'après l'étude des pratiques nationales, il est rare que ces pays subdivisent l'univers statistique, quelle que soit la façon dont il est défini, en sous-ensembles qui se prêteraient à l'application de méthodes de dénombrement différentes. Cela tient probablement au fait que, lorsque le secteur industriel comporte un grand nombre de petits établissements, les pays optent pour des enquêtes sélectives qui portent seulement sur les établissements employant un certain minimum de personnel. Ils éludent par là le problème que poserait le dénombrement des petits établissements qu'il est difficile d'atteindre avec la méthode d'enquête la plus communément utilisée, c'est-à-dire le questionnaire envoyé par la poste sur la base d'un registre des établissements. Ces enquêtes, en faisant abstraction de toute une partie du secteur industriel, ne peuvent avoir qu'une valeur limitée pour la planification et l'analyse économique dans les pays qui comptent de nombreux petits établissements, comme c'est généralement le cas des pays en développement.

VIII. Les dilemmes sont donc évidents, mais les options le sont elles aussi. Il est clair, par exemple, qu'en raison des difficultés que posent la constitution et la tenue de registres adéquats des établissements dans beaucoup de pays en développement, les recensements économiques ou autres vont continuer un certain temps encore à occuper une place importante dans les programmes de statistiques industrielles de ces pays, mais peut-être à titre complémentaire plutôt que principal. Ils pourraient alors porter exclusivement sur la fraction résiduelle de l'univers statistique qui ne peut faire l'objet d'une inscription dans un registre ou ne peut être étudiée d'après les rapports financiers publiés par les établissements. La méthode FIRST présentée ici est un exemple de cette démarche. Elle consiste à subdiviser l'univers statistique en, d'une part, grands établissements repris dans des listes et, d'autre part, petits établissements qui feront l'objet

d'un sondage sur les aires dont l'échantillon sera ajusté pour en éliminer les établissements connus et faciles à étudier qui figurent dans les listes.

IX. Il est peut-être bon de signaler ici, pour plus de clarté, que cette "technique des cubes de construction" utilisée dans la méthode FIRST n'est pas nouvelle. Il s'agit là des procédés classiques de sondage et de dénombrement sur la base de listes ou d'aires que tous connaissent bien. Le nouvel élément introduit par la méthode FIRST est l'intégration des différentes parties en une structure globale, sans chevauchements, qui peut constituer dans presque tous les cas une approche financièrement rentable de la collecte de données sur les secteurs non agricoles de l'économie.

X. S'il n'est pas indispensable en principe, l'emploi de micro-ordinateurs dans les divers volets de la méthode FIRST, y compris la composition de l'univers du sondage, l'extraction de l'échantillon, le traitement des données et leur présentation en tableaux, est vivement recommandé, car c'est là un moyen efficace de réduire la durée de l'opération d'ensemble.

XI. En quoi toutes ces considérations influent-elles sur le Programme mondial de statistiques industrielles? D'après les éléments d'appréciation présentés ici, il se pourrait bien qu'il n'y ait plus place pour un programme de statistiques industrielles isolé des programmes statistiques concernant d'autres activités économiques. Il pourrait par contre y avoir une place très importante à faire à un programme mondial d'enquêtes économiques qui réunirait dans une seule structure tous les éléments nécessaires pour obtenir un profil global des économies nationales et qui constituerait la référence voulue pour des comparaisons internationales. Un programme de cette nature se fonderait, en allant plus loin, sur les pratiques, conventions, concepts et définitions mis au point aux fins de la statistique industrielle au fil des nombreuses décennies du Programme actuel. Parallèlement, il prendrait en considération les nécessités de nombreuses autres utilisations des données, y compris pour les comptes nationaux et la construction des matrices des relations interindustrielles. Il va de soi que l'alignement de la structure et du cycle des programmes d'enquêtes économiques sur le cycle des comptabilités nationales de base et annuelles (ou plus fréquentes), établies aux prix courants et à prix constants, amènerait les services nationaux de statistique à modifier leur organisation. Une analyse de ces points figure dans le Manuel d'organisation statistique. Etude de l'organisation des services nationaux de statistique et des problèmes connexes de gestion 3/.

XII. Tout en fixant de nouvelles normes et en faisant appel à des formules intégrées d'enquête économique, un programme de cette nature servirait tout aussi bien de véhicule pour l'étude de beaucoup d'autres points fondamentaux dont l'importance dans une structure statistique a été reconnue mais qui n'ont pas été pleinement développés dans le Programme international de statistiques industrielles, par exemple le placement temporel des diverses enquêtes dans un cycle décennal ou quinquennal, l'élaboration de présentations uniformes pour les rapports statistiques de base sur les structures et l'activité économiques, ou encore la recherche des liens entre les données et leurs utilisations aux fins des analyses économiques et de l'élaboration des politiques de l'économie.

3/ Etudes méthodologiques, Série F, No 28 (publication des Nations Unies, No de vente : F.79.XVII.17).

INTRODUCTION

1. A sa vingt-sixième session, la Commission de statistique a demandé à la Division de statistique (UNSTAT) du Secrétariat de l'ONU d'établir, dans le cadre de la documentation destinée au Programme mondial de 1993, un rapport technique exposant les diverses stratégies disponibles pour faire face aux problèmes que pose la collecte d'informations fiables et à jour sur l'activité industrielle, compte tenu des avantages et des faiblesses d'instruments tels que les enquêtes de base et divers types d'enquêtes annuelles.

2. Le présent rapport, qui répond à cette demande, expose les avantages de diverses stratégies pour la collecte d'informations fiables et à jour sur les activités industrielles et autres. De plus, il passe en revue les pratiques nationales en matière de statistique industrielle et propose une méthode totalement nouvelle et globale de collecte d'informations sur les unités économiques du type établissements de toutes les branches. Cette méthode intègre le programme de statistiques industrielles dans une structure statistique plus vaste dont il constitue une partie importante.

3. Le chapitre premier décrit le but de l'étude, ainsi que les avantages et les inconvénients des diverses méthodes utilisées pour réunir des informations sur l'industrie. Le chapitre II expose les choix conceptuels possibles, en mettant principalement l'accent sur une démarche globale qui peut permettre d'apporter une solution d'un bon rapport efficacité/coût au problème que pose la collecte des informations dans des contextes très divers.

4. Dans le cadre de la présente étude, il a été procédé à un recensement des pratiques nationales en matière de statistique industrielle afin de pouvoir comparer les options effectivement choisies par les pays avec les recommandations internationales. (L'historique de ces recommandations figure dans l'annexe I.) La réaction des services nationaux de statistique au volumineux questionnaire qui leur avait été envoyé a été très favorable, si l'on considère à la fois le nombre des pays qui y ont répondu et le détail des informations fournies. (Ce questionnaire figure à l'annexe II.) Les résultats de l'enquête sont analysés au chapitre III.

5. Le présent rapport est l'aboutissement d'un effort conjoint d'UNSTAT et de l'Institut d'études sociales des Pays-Bas à La Haye. La méthode exposée a été élaborée sous la direction de Ivo C. Havinga (de l'Institut d'études sociales) et de S. M. Ishaque (à l'époque Directeur général de l'Office fédéral des statistiques à Islamabad), en collaboration étroite avec W. A. van den Aniel. La partie du présent rapport consacrée à la méthode est de W. A. van den Aniel et Ivo C. Havinga, qui ont travaillé en qualité de consultants pour UNSTAT. La collecte et l'analyse des informations sur les pratiques nationales, ainsi que la coordination entre les considérations pratiques et théoriques dont il est fait état plus loin, ont été réalisées par UNSTAT.

I. GENERALITES

6. Le présent rapport traite des stratégies des enquêtes sur les structures et de la croissance de l'industrie, dont les composantes critiques sont a) la détermination des données à utiliser pour les quantifications et b) les méthodes à employer pour recueillir ces données. A partir de 1+a, on entre dans le domaine des analyses qui dépasse dans une large mesure les limites du domaine propre des statisticiens. Le présent rapport expose diverses formules qui ont été ou qui peuvent être utilisées pour réunir des données statistiques sur l'évolution dans le temps de la structure industrielle dans divers pays. Ces données permettent de cerner les structures nationales de l'industrie et, si on les compare à des informations du même ordre portant sur une période antérieure, de mesurer sa croissance.

A. But recherché

7. Le présent rapport a pour but de proposer une méthode aisément applicable pour obtenir des informations exactes et à jour sur la structure de l'industrie de n'importe quel pays. En principe, le Programme mondial de statistiques industrielles porte sur toutes les activités du secteur, à savoir les industries extractives, les industries manufacturières, la fourniture d'électricité, de gaz et d'eau et le bâtiment et les travaux publics, même s'il est parfois difficile de suivre des démarches similaires pour étudier ces diverses branches. Dans la pratique, toutefois, il est souvent possible et souhaitable de réunir aussi à l'occasion des données sur divers services. En fait, comme on le verra plus loin, il est indubitablement avantageux de faire porter au départ cet exercice statistique sur un large éventail d'activités économiques.

8. Pourtant, comme il s'agit ici des programmes de statistiques industrielles, on ne cherchera pas à dépasser cet horizon. C'est pourquoi, si beaucoup d'observations peuvent peut-être s'appliquer plus largement à des activités économiques au-delà du secteur industriel, le postulat général retenu ici est que toutes les analyses restent limitées à ce secteur à moins qu'il ne soit précisé sans ambiguïté qu'il en est autrement. Cela revient à dire que, si le travail effectué pour les besoins du Programme mondial de statistiques industrielles permet de déterminer quelles sont les limites d'une méthode ou d'une démarche pour la collecte de données statistiques concernant l'industrie, l'existence des mêmes limites dans le cas d'autres secteurs de l'économie n'est en général pas précisée.

9. Le détail des informations à rechercher grâce à ce travail statistique n'est pas donné ici. En principe, toutes les données nécessaires pour des

études sur l'industrie 4/ comme pour l'établissement des comptes nationaux 5/ doivent être réunies toutes les fois que cela est possible. Parfois, la méthode utilisée détermine la nature des données qui peuvent être réunies, mais les obstacles auxquels on se heurte à cet égard tiennent souvent à des considérations plus pratiques, c'est-à-dire la possibilité d'accès à des données. C'est ainsi, par exemple, que les ménages et les petits établissements de l'industrie manufacturière de nombreux pays ne tiennent pas de véritables comptabilités économiques, et il est alors très difficile, en posant les questions normalement adressées aux grands établissements, de se procurer des renseignements détaillés sur la composition des coûts, le volume de la production et les postes du bilan de ces agents économiques.

La référence explicite à la collecte des données nécessaires pour l'établissement des comptes nationaux, qui a été faite dans le paragraphe précédent, a pour but de mettre en valeur le fait qu'on a besoin, pour ces comptes, de données particulières qui ne sont généralement pas recueillies à l'occasion du programme de statistiques industrielles. Cependant, il est admis aussi qu'il faut se procurer, pour la planification des activités industrielles, certaines données soit plus détaillées, soit présentées sous une forme sensiblement différente de celle adoptée pour les besoins des comptes nationaux. Pour les comparaisons entre industries, certaines informations importantes sont les coefficients techniques d'entrées-sorties et la valeur ajoutée recensée qui en découle 6/, c'est-à-dire la valeur ajoutée nette de celle des autres secteurs producteurs de biens. Ces grandeurs donnent une idée claire du détail technique de la production de l'industrie, à la différence de la valeur ajoutée et de la composition des inputs tels qu'ils sont conçus dans les comptes nationaux, qui risquent de donner une idée fautive de l'industrie en tant que telle. Parallèlement, les concepts utilisés en comptabilité nationale s'assortissent de certaines distinctions qui peuvent être très importantes pour les analyses financières de plus vaste portée. Par exemple, la valeur ajoutée en comptabilité nationale sera plus faible pour un même établissement s'il dépense davantage pour louer du matériel, pour la publicité ou pour sa promotion commerciale, tandis que la valeur ajoutée recensée ne subit pas l'influence de ces dépenses.

4/ La nature des informations jugées utiles pour un programme de statistiques industrielles comparables sur le plan international est exposée dans Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8), tableaux 1 et 2.

5/ Les rubriques des statistiques industrielles qui sont jugées utiles pour la comparaison internationales des comptes nationaux sont exposées dans A System of National Accounts, 1993 (publication des Nations Unies, No de vente : E.94.XVII.4), aux chapitres VI et XV. Cet ouvrage a été élaboré sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale.

6/ La définition de la production et de la valeur ajoutée recensées figure dans Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8), p. 200-212.

B. Caractéristiques des diverses stratégies

11. Toute stratégie d'enquête a pour but ultime le rassemblement d'informations complètes et exactes sur le point étudié, en l'occurrence l'univers industriel et sa structure. Ces informations peuvent être obtenues à partir des données réunies grâce au travail de recherche qui s'inscrit dans la stratégie d'enquête, ou bien par le rapprochement d'ensembles de données que l'on peut se procurer ailleurs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des services de statistique.

12. Aucune des trois principales démarches décrites ici, à savoir les enquêtes de base, l'exploitation des registres des établissements et les sondages, n'est nécessairement utilisée à l'exclusion des autres. En fait, si l'on ne dispose pas d'informations de base, il est impossible d'organiser un sondage. Les registres des établissements, même bien tenus, peuvent rester limités à une partie seulement de l'univers et leur contenu doit parfois être rapproché des données de base si l'on veut procéder convenablement aux analyses. D'autre part, comme les enquêtes qui fournissent ces données de base ne sont en général effectuées qu'assez rarement, il arrive que l'on doive rechercher des informations supplémentaires dans les registres des établissements ou par sondage pour calculer des estimations d'actualité.

13. On peut en outre rappeler que la qualité des résultats d'une enquête sur l'industrie dépend non seulement de l'exactitude de la définition de l'univers statistique mais également de la qualité du travail d'enquête, c'est-à-dire de la méthode de dénombrement et de la précision de la collecte d'informations. A moins que toutes les informations ne soient directement tirées des comptes d'une société, et à moins aussi que toutes les sociétés ne soient couvertes par l'enquête et qu'aucune erreur n'intervienne, les données réunies seront entachées d'erreurs et comme, dans la pratique, ces conditions impératives sont trop rigoureuses, on peut sans grand risque de se tromper présumer que des erreurs seront toujours commises.

14. Ces erreurs se répartissent en deux grandes catégories, à savoir les erreurs indépendantes de la formule du sondage et les erreurs de sondage. C'est la méthode adoptée pour réunir les données et la qualité du travail qui détermine pour une grande part la nature et l'ampleur des premières. La composition de l'échantillon, sa taille et les techniques de sondage déterminent l'ampleur des erreurs de sondage. Mais, si l'on peut calculer ces dernières et en réduire l'influence sur les résultats de l'enquête, il est quasiment impossible par contre de corriger les erreurs non imputables à la formule de sondage une fois qu'elles ont été introduites dans les données. Comme ces facteurs peuvent exercer une influence sur les stratégies d'enquête, il faut également en tenir compte.

1. Dénombrements de base

15. Il faut définir plus précisément ici dès le départ l'expression "de base" car on l'a utilisée sans grande discrimination par le passé. Pour cela, il importe de distinguer un recensement des établissements ou un recensement de l'économie d'une enquête de base. Le recensement des établissements, ou de l'économie, est défini ici comme une enquête effectuée peu fréquemment et qui se limite à la recherche de renseignements sur le nom, l'adresse,

l'emplacement, la nature de l'activité économique, le statut juridique et le mode de propriété, l'emploi, le volume des ventes et la valeur de la production. Le recensement a pour but l'établissement d'une liste complète (registre des entreprises) ou une répartition géographique par aires des unités de production qui composent l'univers étudié. En même temps que le recensement ou par la suite, on peut procéder à une enquête de base, définie ici comme une enquête complète, en ce qui concerne à la fois les unités considérées (en procédant de préférence à un dénombrement intégral au-delà d'un certain seuil de taille et à un dénombrement par sondage pour le reste de l'univers) et les détails pris en considération. L'enquête de base peut être suivie d'enquêtes annuelles ou plus fréquentes encore (réalisées cependant par sondage et non plus par dénombrement intégral) qui ont pour but de réunir des données sur les mêmes points ou sur des points moins nombreux. Les résultats de ces enquêtes peuvent être rapprochés des estimations tirées de l'enquête de base, de façon à comparer la structure qui s'est dégagée de ces dernières avec les modifications et la croissance déterminées grâce aux enquêtes annuelles ou plus fréquentes.

16. Les recensements de l'économie ou des établissements peuvent normalement apporter l'ensemble de données le plus complet qui permette de cerner l'univers considéré, mais ils sont en général très coûteux et exigent beaucoup de ressources humaines et de temps. Cela a tendance à en réduire la fréquence et à les limiter par exemple à une fois tous les dix ans, ce qui est le cas des recensements de population, des habitations ou de l'agriculture dans la plupart des pays, ou bien à un cycle quinquennal ou décennal, comme recommandé pour les recensements de l'industrie dans le Programme mondial de statistiques industrielles. Cette fréquence peut être acceptable si l'on s'intéresse à diverses caractéristiques démographiques ou socio-économiques qui ne se modifient guère avec le temps, mais elle n'a en général qu'une utilité limitée lorsqu'il s'agit de caractéristiques qui peuvent varier beaucoup en peu de temps.

17. C'est par exemple le cas dans l'industrie manufacturière, où l'activité peut s'accroître ou se réduire largement dans des délais, relativement courts, d'un à cinq ans. Ces variations du niveau d'activité dépendent non seulement des tendances séculaires de la croissance de l'économie du pays mais également des cycles économiques et de l'évolution de l'économie d'autres pays et plus particulièrement des principaux partenaires commerciaux ou concurrents sur les marchés internationaux.

18. Par tradition, les recommandations internationales concernant les statistiques industrielles préconisent un cycle de recensements des établissements (à intervalles de 10 ans), assorti d'enquêtes annuelles analogues à des recensements à partir d'un certain seuil de taille et de sondages lorsque ceux-ci sont jugés utiles pour se renseigner sur le reste de l'univers statistique. Cependant, le recensement récent des pratiques nationales en matière de statistiques industrielles, qui est exposé au chapitre III, a révélé que peu de pays seulement se conforment à cette recommandation concernant le cycle des collectes des données. Parmi les raisons de cette défaillance figurent probablement celles qui ont déjà été mentionnées plus haut.

19. Abstraction faite du problème causé par la difficulté, inhérente aux recensements des établissements, que l'on éprouve à calculer ainsi des

estimations fiables de caractéristiques susceptibles de se modifier rapidement et de façon imprévisible, les enquêtes de ce type se heurtent également à des problèmes de couverture. C'est le cas des pays où une partie de l'univers considéré ne peut être prise en compte avec les méthodes d'enquête qui sont appliquées. Là, par exemple, où existent des populations nombreuses de nomades, de sans-foyer ou encore d'immigrés illégaux, la formule classique des recensements de population, qui consiste à dénombrer les occupants de chaque unité d'habitation, aboutira à un dénombrement insuffisant. Des problèmes du même ordre se posent lors des recensements de l'économie.

20. De plus, si l'on utilise les registres pour les enquêtes analogues à des recensements effectuées à partir de certains seuils de taille, les activités qui n'entrent pas dans l'univers statistique défini par ce seuil risquent d'être négligées ou insuffisamment représentées. En fait, c'est ce qui se produit dans la plupart des pays pour les activités du secteur non structuré dont il faut tenter d'obtenir l'enregistrement (par exemple sur le plan local, chose souvent impossible à faire respecter). C'est pourquoi les registres de ces activités ne revêtent guère d'utilité pour la statistique. C'est seulement quand l'univers considéré répond exactement aux réalités économiques que les enquêtes de base fondées sur des registres des entreprises donnent des résultats utiles. En d'autres termes, on ne peut retirer de ces enquêtes des informations utiles que lorsque sont couvertes les unités de tous types et de toutes tailles qui produisent des biens industriels pour la vente ou le troc (selon la définition du Système de comptabilité nationale (SCN)). Par voie de conséquence, le recensement de l'économie à intervalles prolongés constitue, pour la plupart des pays, le moyen statistique capital de s'informer sur les activités économiques.

21. L'utilité des enquêtes de base peut se trouver encore limitée du fait de la nature des données que l'on recherche. Les recommandations internationales mettent largement l'accent sur la collecte de données qui puissent servir à calculer la valeur ajoutée recensée. Si cela revêt beaucoup d'importance, comme on l'a vu plus haut, il est impératif aussi que toutes les données nécessaires pour calculer la valeur ajoutée selon le concept de la comptabilité nationale soient également réunies, car c'est là le seul moyen de comparer ces informations avec celles obtenues au sujet d'autres secteurs de l'économie.

22. En principe, les recensements de l'économie combinés avec des enquêtes de base fournissent les données les plus complètes sur n'importe quel sujet, mais le coût de ces opérations, qu'il s'agisse du coût financier, du coût en ressources humaines ou du coût en temps, est en général très important. Leur utilité peut se trouver encore limitée aussi par le contenu de l'enquête, les points sur lesquels elle porte et les définitions utilisées de l'univers considéré. Ce qui importe peut-être le plus, dans le cas des économies en rapide mutation, c'est que le profil dessiné par ces enquêtes peut se trouver périmé avant même la publication de leurs résultats.

2. Etablissement et tenue de registres ou répertoires des établissements

23. Les registres des établissements sont souvent utilisés pour réunir des données statistiques, principalement parce qu'il est facile de toucher les établissements qui y sont inscrits, encore que bien souvent il soit quasiment

impossible d'assurer une couverture intégrale de l'univers constitué par le registre. Toutefois, l'inconvénient le plus sérieux de ces registres est que leur création et leur tenue ne sont en général par judicieusement ordonnés et ne donnent souvent pas des résultats satisfaisants.

24. Deux grands problèmes se posent à cet égard. Le premier tient à la définition de l'univers à faire figurer dans le registre. Celui-ci peut, par exemple, porter sur les établissements manufacturiers enregistrés, les termes "enregistrés" et "manufacturiers" répondant alors aux définitions de l'administration qui ne conviennent pas nécessairement pour les statistiques industrielles ou pour la comptabilité nationale. Le seuil inférieur de taille où se fait le départ entre les établissements enregistrés et les autres est rarement très bien défini (car il l'est souvent en fonction des effectifs occupés en permanence ou de l'investissement initial) et qu'il n'est la plupart du temps pas dûment respecté. Comme l'enregistrement impose en général aux établissements une charge supplémentaire, sous la forme d'une fiscalité, de l'application de la législation du travail et des règlements de sécurité dans l'industrie, etc., beaucoup se trouvent incités à tourner ou négliger l'obligation d'enregistrement. Il est en général assez simple de le faire, par exemple en utilisant surtout une main-d'oeuvre occasionnelle ou en investissant initialement un capital inférieur à celui qui impose l'enregistrement puis en le complétant rapidement ensuite. Il est plus facile de négliger l'obligation de se faire enregistrer là où l'application des règlements n'est guère contrôlée, ou bien lorsque les influences politiques ou les pots-de-vin purs et simples peuvent faciliter les choses. Abstraction faite des conséquences administratives que peuvent avoir ces pratiques, il est clair que les registres ne fournissent pas, dans ces conditions, une base convenable à usage statistique.

25. Le deuxième problème, abstraction faite du problème de couverture exposé ci-dessus, tient aux difficultés que l'on éprouve à incorporer dans un registre de nouveaux établissements. La tenue d'un registre nécessite l'incorporation d'informations sur les établissements nouveaux ("naissances"), la radiation des établissements qui ferment et ne doivent donc plus figurer au registre ("décès"), ainsi que le repérage et l'identification des établissements qui continuent leur activité mais dont le propriétaire, ou bien le nom, l'adresse postale et parfois l'implément géographique, a changé. Lorsqu'existe un registre central (informatisé), il est assez facile de s'y procurer de temps en temps le détail des modifications apportées à son contenu, bien qu'en raison de la non-divulgaration des informations confidentielles les services de statistique éprouvent parfois des difficultés à obtenir même ces renseignements fondamentaux, notamment auprès du fisc. Le problème prend une dimension encore plus grande quand l'enregistrement s'effectue sur le plan local et qu'on le réalise seulement par des méthodes manuelles. Cette décentralisation entraîne souvent des retards lorsqu'il s'agit d'obtenir les renseignements voulus.

26. Lorsque le registre est établi à partir de fichiers administratifs où l'enregistrement nécessite le paiement annuel (ou autrement régulier) d'un droit, les établissements fermés seront exclus automatiquement après l'expiration d'une de ces échéances. Mais, quand cette obligation n'existe pas ou n'est pas imposée de façon adéquate, cette remise à jour des registres ne peut s'effectuer. En cas de dénombrements complets, cela ne pose pas un problème majeur car les établissements fermés ne se retrouvent pas sur le

terrain et sont donc éliminés d'office. Par contre, lorsque le registre tiré de sources administratives est utilisé pour extraire un échantillon, l'inclusion des établissements fermés dans cet échantillon peut poser des difficultés, en fonction des techniques de sondage aussi bien que de la taille de l'échantillon extrait. Un autre problème de radiation apparenté est que, lors des enquêtes par la poste, les adresses sont parfois inexactes ou mal rédigées, ce qui entraîne la non-remise des questionnaires que l'on en vient à interpréter comme due à la fermeture des établissements. Il n'est pas rare de voir ces établissements retirés de la liste sans autre forme de procès, alors qu'on pourrait par exemple essayer de les contacter par téléphone ou par télex. Les changements d'adresse (ces adresses étant souvent des boîtes postales) posent également des problèmes lors des enquêtes par la poste. L'informatisation peu coûteuse des listes d'adresses a, ces dernières années, réduit ces difficultés mais sans les éliminer totalement. La modification de la raison sociale des établissements, qui intervient souvent lorsqu'ils passent dans les mains de nouveaux propriétaires, peut poser des difficultés semblables à celles auxquelles on se trouve confronté lors des changements d'adresse, car les changements de propriétaire s'accompagnent souvent de modifications de l'adresse du siège de l'établissement, dont on se sert principalement pour les enquêtes réalisées par la poste. Le déplacement d'une usine d'un lieu à l'autre est beaucoup plus rare, bien que des établissements relativement anciens puissent émigrer des quartiers surpeuplés du centre ville pour aller s'installer dans de nouvelles zones industrielles lors d'un agrandissement ou d'une modernisation importante.

27. La tenue de registres ou répertoires des entreprises dans les services de statistique n'est en pratique faisable que si les mêmes registres sont tenus, à des fins administratives, par d'autres administrations publiques ou quasi publiques. Les services de statistique ne disposent normalement ni des ressources voulues ni du pouvoir d'obliger les établissements à se conformer tous à l'obligation d'enregistrement. La Table ronde internationale sur les bases des enquêtes auprès des entreprises effectuée actuellement un travail important sur l'établissement et la tenue des registres des entreprises.

28. C'est pourquoi, pour les besoins de la statistique, les registres ou répertoires ne revêtiront d'utilité que si l'on peut assurer une couverture intégrale de l'univers et si les mises à jour sont bien effectuées. Dans beaucoup de pays, cela limite le contenu de ces registres aux sociétés, c'est-à-dire aux entreprises constituées en sociétés anonymes ou à responsabilité limitée et enregistrées comme telles auprès des autorités. De plus, on dispose en général aussi sans difficulté d'informations sur les établissements placés sous la tutelle de l'Etat. En comptabilité nationale, les registres constitués selon ces critères sont acceptables car ils se conforment à la définition de certains des secteurs institutionnels retenue dans le SCN 1/. Dans le cas des statistiques industrielles, la formule du seuil de taille convient également car elle permet de faire une distinction entre les établissements inclus dans la liste, qui tiennent une comptabilité d'entreprise complète, et les autres établissements qui, pour la plupart, ne tiennent pas de comptabilité moderne. Aux fins des enquêtes, c'est là une distinction importante car les questions que l'on peut poser aux

1/ système de comptabilité nationale, Etudes méthodologiques, Série F, No 2, Rev.3 (publication des Nations Unies, No de vente : F.69.XVII.3).

établissements qui tiennent une comptabilité différent du tout au tout par leur nature et leur complexité de celles posées aux établissements qui n'en tiennent pas.

3. Sondages

29. Les sondages constituent normalement un moyen efficace de se procurer des informations statistiques sur des populations nombreuses sans avoir à engager les frais énormes ni les apports importants que nécessitent les recensements de l'économie. Cependant, les sondages présupposent toujours l'existence d'un univers connu et souffrent donc de toutes les faiblesses existantes à cet égard.

30. Par exemple, les résultats d'un sondage effectué à partir d'un registre seront extrapolés à l'univers entier en se fondant, dans le cas de certaines caractéristiques connues (par exemple les effectifs occupés ou le montant des actifs) sur le rapport entre le chiffre observé dans les unités sondées d'une part et dans les autres établissements inscrits au registre d'autre part. Ainsi, à l'erreur non imputable à la formule du sondage viendront s'ajouter, si le sondage se fonde sur un registre incomplet, toutes les insuffisances de ce registre. De même, il faut, pour un sondage sur les aires, posséder certaines indications fondamentales sur l'ensemble de l'univers afin de calculer les coefficients à appliquer pour extrapoler les résultats de l'échantillon à cet ensemble. Une connaissance insuffisante de l'univers (par exemple du nombre total des établissements ou des personnes occupées en dehors des aires sondées) donnera, dans le total, des résultats déformés.

31. Cette considération s'applique non seulement à la taille de l'univers mais également à diverses caractéristiques géographiques. Bien souvent, par exemple, telles ou telles activités manufacturières se trouvent concentrées en certaines localités (ainsi, naguère, l'industrie automobile américaine à Détroit, Michigan) et, si l'on a besoin d'informations détaillées sur ces activités, il faut les introduire dans l'échantillon moyennant l'application d'une technique de sondage appropriée.

32. Les sondages peuvent donner des estimations exactes des caractéristiques d'une population en se fondant sur un relativement petit nombre d'observations. L'exactitude des résultats dépend de l'élimination des erreurs de sondage et des autres. Les premières sont fonction des techniques de sondage ainsi que de la taille relative et absolue de l'échantillon. Une fraction sondée relativement importante donne des résultats plus exacts qu'une fraction plus petite mais, dans le cas des populations nombreuses, le gain marginal retiré de l'augmentation de la fraction sondée (et, partant, des coûts) diminue au fur et à mesure que la fraction sondée augmente. Au-delà d'une certaine taille de l'échantillon, ce gain devient minime si on le compare à celui que l'on pourrait tirer d'une augmentation des fractions sondées de très petite taille.

33. Deux forces concourent à réduire la fiabilité des informations tirées de très petits échantillons. En premier lieu, l'importance relative de chaque observation est plus grande dans un petit échantillon que dans un grand. Ainsi, une observation unique dans un échantillon de 100 représente 1 % du total tandis que, dans un échantillon de 1 000, elle ne représente qu'un

dixième de 1 %. En second lieu, la chance qu'une observation soit représentative est, dans la pratique, plus faible avec un petit échantillon qu'avec un grand. Pour chaque observation effectuée dans le petit échantillon, plusieurs observations proviennent de l'échantillon plus grand, ce qui peut donc faire ressortir plus de différenciations.

34. De nos jours, où l'on dispose de vastes moyens informatiques à peu de frais, il est assez simple de contrôler la sensibilité des résultats en fonction de la taille de l'échantillon dans n'importe quel sondage. On peut le faire en constituant un échantillon de 50, 20 ou 10 % des résultats de l'enquête (en prenant respectivement un questionnaire sur deux, sur cinq ou sur dix), puis en procédant à la même présentation en tableaux des données intégrales d'une part et des données ainsi sondées de l'autre. Lorsque la taille de l'échantillon convient, les deux séries de résultats feront ressortir la même distribution avec la même exactitude, notamment dans le cas des cadres des tableaux où figurent de faibles valeurs. Il va de soi que l'on peut également vérifier l'exactitude en se basant sur plusieurs grandeurs statistiques, bien qu'il soit souvent très difficile de les calculer et que leur présentation puisse présenter des problèmes. De plus, il faut, pour les interpréter, des connaissances statistiques beaucoup plus élaborées que celles qui sont nécessaires pour la simple comparaison décrite ci-dessus.

35. Il ressort du recensement récent des pratiques nationales de la collecte de données économiques (dont les résultats sont exposés au chapitre III) que la plupart des pays procèdent par sondages pour réunir des données sur la structure et la croissance économiques. Des méthodes de sondage diverses servent pour se procurer des informations sur les activités économiques sans procéder à un recensement, pour effectuer soit des enquêtes de base portant sur de nombreuses caractéristiques, soit des enquêtes annuelles ou plus fréquentes portant sur un nombre limité de caractéristiques. On recourt en général à ces dernières pour l'établissement des comptes nationaux annuels, tandis que les enquêtes de base servent à la fois à obtenir un ensemble détaillé de données de départ à certaines fins de planification ou pour prendre des décisions politiques informées, et à faciliter le calcul d'estimations initiales pour la comptabilité nationale.

36. On peut en général considérer que les grands établissements, quelle qu'en soit la définition précise, ne se prêtent pas aux sondages si on les définit comme un univers statistique distinct car les différences entre leurs tailles et entre leurs activités sont considérables par comparaison avec leur nombre. Par contre, le nombre des établissements plus petits est en général beaucoup plus élevé, et ils sont beaucoup moins hétérogènes que les grands établissements. Dans leur cas, on peut avec avantage recourir aux sondages, bien qu'il faille en général extraire un échantillon relativement important si l'on veut produire des résultats par classe (rubrique à quatre chiffres) ou par groupe (rubrique à trois chiffres) de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques (CITI).

II. CONSIDERATIONS FONDAMENTALES

37. On a recours à diverses méthodes pour obtenir des estimations de l'activité industrielle sans procéder à des dénombrements complets. Beaucoup de ces méthodes s'appuient sur des registres des établissements, d'autres sur un découpage par aires. Les principales sont résumées dans les parties A à E ci'après, selon les fins auxquelles elles servent. Elles peuvent être employées isolément, ou combinées de différentes façons. De plus, même si leur analyse en met en évidence les insuffisances ou les inconvénients potentiels, leur utilisation prudente conduit à des résultats acceptables. A l'analyse des méthodes succède, dans la partie F, une brève description de l'orientation des recommandations internationales concernant les statistiques de l'industrie. Enfin, la partie G propose une autre méthode, pragmatique, qui met l'accent sur l'intégration des composantes diverses des enquêtes dans le dessein de dégager un profil structurel complet.

A. Adaptation des stratégies à la dimension des établissements industriels

38. Une méthode très couramment employée en statistique de l'industrie consiste à partager ce secteur en deux sous-ensembles : les grands établissements et les petits. La ligne de démarcation entre les deux sous-ensembles diffère d'un pays à l'autre, mais elle est le plus souvent tracée en fonction de l'un ou l'autre de trois critères, à savoir l'effectif occupé, le volume de la production et les obligations en matière d'enregistrement (y compris la forme juridique), ces obligations dépendant souvent de l'effectif occupé ou de l'importance des investissements dans l'équipement. Le choix du critère dépend en général des règles ou directives administratives qui, pour la plupart, déterminent la définition du sous-ensemble des grands établissements.

39. La distinction faite entre les établissements de tailles différentes, quelle que soit la façon dont on l'établit, revêt une importance particulière pour beaucoup de pays en développement, où les petits établissements industriels sont nombreux et où leur sous-ensemble occupe aussi une place importante dans le secteur. Dans les programmes classiques de statistiques industrielles, les petits établissements de ce sous-ensemble étaient souvent laissés totalement de côté, ou bien alors pris en considération de façon très partielle seulement.

40. A côté des effectifs occupés ou des obligations en matière d'autorisation d'exploitation, il existe deux autres critères possibles auxquels on accorde de l'importance pour faire la distinction entre les deux sous-ensembles de l'univers industriel. Bien que ces critères soient beaucoup moins couramment utilisés, ils peuvent fort bien convenir dans certaines circonstances.

41. Le premier d'entre eux distingue des autres les établissements dont l'implantation est fixe. Ceux qui n'ont pas d'implantation fixe sont peu nombreux dans le groupe des grands établissements, qui, en général, ont un équipement relativement important et ont donc plus de raisons de conserver une implantation fixe. Dans le cas des petits établissements du secteur non

structuré g/, le volume des équipements utilisés est souvent très modeste et n'empêche donc pas la mobilité, c'est-à-dire que l'établissement peut à n'importe quel moment se déplacer pour se rapprocher de ses matières premières ou de sa clientèle. On peut relever en passant que, sur le plan statistique, il existe également une grande différence entre les deux sous-ensembles, car les établissements à implantation fixe sont beaucoup plus faciles à contacter lors des enquêtes statistiques que ceux qui se déplacent au cours de l'année ou d'une année à l'autre.

Le deuxième critère de rechange, qui peut revêtir de l'importance dans beaucoup de pays en développement, est le point de savoir si l'établissement peut être contacté par la poste, au téléphone ou par télex. Les petits établissements n'ont souvent pas besoin de téléphone ou de télex, ou bien ne peuvent s'y abonner. Dans beaucoup de pays, la remise du courrier ne se fait pas à domicile mais dans des boîtes postales situées uniquement dans les bureaux de poste, ce qui limite l'accès à ces services des établissements de petites dimensions. Sur le plan statistique, il en résulte que seuls les établissements de quelque importance peuvent être atteints par la poste, le téléphone ou le télex avec quelque certitude et que les enquêtes par la poste ne peuvent être efficacement utilisées que pour s'informer au sujet des grands établissements. C'est ainsi que la collecte de données sur l'industrie ne peut s'effectuer, dans la plupart des pays en développement, exclusivement par la poste. Cependant, ces enquêtes apportent des solutions peu coûteuses et très utiles pour l'exécution de dénombrements moins complets à intervalles courts, par exemple pour le calcul d'indices mensuels de la production.

43. On notera que le sous-ensemble des petits établissements, bien qu'il en soit question, n'est pas défini ici. Il peut regrouper toutes les unités économiques au-dessous d'une taille donnée ou bien celles du secteur non

g/ Un terme que la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) utilisent aujourd'hui couramment est celui de "petites et mini-entreprises". Il s'agit, par définition, d'établissements qui occupent moins de 50 personnes. Les mini-entreprises occupent moins de 10 personnes et les petites entreprises entre 10 et 50 personnes. On considère ici le sous-ensemble le plus petit de cette catégorie, à savoir les établissements qui occupent moins de 10 personnes.

structuré, ou encore certaines d'entre elles seulement 9/. Du point de vue statistique, le SCN définit comme unités économiques celles qui produisent en général pour la vente ou le troc 10/. Le SCN inclut cependant parmi les unités économiques a) les unités indépendantes qui conservent toute leur production pour leur consommation finale ou leur formation brute de capital, ainsi que b) la production pour compte propre de services ménagers par les propriétaires qui occupent leur logement.

44. Les recommandations internationales concernant les statistiques de l'industrie reconnaissent que la couverture des établissements industriels en fonction de leur taille et la ligne de démarcation inférieure retenue lors des enquêtes peuvent différer d'un pays à l'autre comme aussi bien d'une branche d'activité économique à l'autre à l'intérieur d'un même pays. Aucune

9/ Le terme "non structuré" ou "informel" est employé ici dans un sens général. Il en existe diverses définitions et celle qui est peut-être de plus en plus utilisée figure dans une résolution de la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, datée de janvier 1993, dont voici un extrait :

"Le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi - lorsqu'elles existent - sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales, plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme."

Pour plus de détails concernant la distinction faite entre les activités structurées et non structurées ou "informelles" dans le Système de comptabilité nationale, voir System of National Accounts, 1993 (publication des Nations Unies, No de vente : E.94.XVII.4), produit par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (et en particulier son chapitre IV, par. 4.153-4.162 et son chapitre IV, annexe, ainsi que son chapitre XIX, par. 19.9-19.13).

10/ Sur le plan des concepts, la définition du SCN est sans ambiguïté; toutefois, il est parfois difficile dans la pratique de déterminer la ligne de démarcation la plus basse entre les unités économiques. La définition s'étend également aux unités qui n'emploient pas de salariés, alors qu'elles ont été en général laissées de côté dans les programmes classiques de statistiques industrielles en raison de leurs petites dimensions et intégrées alors dans l'univers des enquêtes sur les ménages telles qu'elles sont définies dans le Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages (NHSCP). La définition du SCN couvre plus exactement l'activité économique que ne le fait celle du NHSCP et est donc préférable. Il est recommandé d'étendre les programmes de statistiques industrielles aux unités sans salariés, plutôt que d'en exclure les travailleurs indépendants et de les incorporer dans le secteur des ménages auquel s'applique un autre système de collecte des données.

recommandation particulière n'a été émise à ce sujet pour les enquêtes annuelles, non plus d'ailleurs que des normes bien définies concernant la couverture des enquêtes moins fréquentes : d'une part, il est recommandé d'utiliser la définition du SCN de "toutes les unités" constituant l'univers statistique; mais, d'autre part, les difficultés que posent l'identification et l'inclusion des petites unités sont reconnues.

45. De plus, le fait que les recommandations internationales visent essentiellement le sous-secteur dit "structuré" ou "des grands établissements" est probablement la séquelle d'une période antérieure de l'évolution du programme international, où son principal objectif était de normaliser les concepts et les définitions des programmes de statistiques industrielles existants des pays développés. (Le détail de l'évolution historique des recommandations internationales figure dans l'annexe I.) Cela ressort par exemple à l'évidence du manque d'informations, constaté dans les recommandations, au sujet des sondages ainsi que des questions à poser pour obtenir des informations similaires des petits établissements qui ne tiennent pas de comptabilité.

B. Adaptation des stratégies à certaines grandes villes ou régions

46. Dans beaucoup de pays, l'activité économique a tendance à se concentrer dans un nombre limité de grandes villes ou de régions. Il est donc souvent possible de limiter la portée des enquêtes industrielles régulières aux villes ou régions où se situe l'essentiel de l'activité industrielle. Les enquêtes peu fréquentes dont l'univers statistique est composé des établissements des autres régions du pays apporteront dans ce cas les moyens de calculer les estimations complémentaires de l'activité industrielle.

47. Toutefois, le recours à des stratégies différentes selon l'implantation géographique présente des inconvénients. Il est possible que, si l'on ne s'informe pas avec une certaine fréquence sur l'évolution de l'économie en dehors des grandes villes et des régions principales, les estimations totales ainsi obtenues finiront par perdre leur représentativité.

48. C'est ce qui s'est produit dans le cas des grandes agro-industries, par exemple le raffinage du sucre ou la production d'huiles végétales. Ces industries sont en général très proches des sources de leurs matières premières, dans des localités qui peuvent souvent se trouver à l'extérieur des grandes régions industrielles sur lesquelles portent les enquêtes régulières. De plus, des évolutions importantes de l'activité industrielle peuvent se produire de façon épargne à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur des grandes villes et des régions sur lesquelles portent ces enquêtes. Dans ces conditions, la différenciation des méthodes introduirait probablement une erreur systématique dans les estimations globales et empêcherait d'obtenir des estimations fiables au niveau des rubriques à trois ou quatre chiffres de la CITI.

C. Adaptation des stratégies aux différentes industries

49. Le volume de l'activité économique est inégalement réparti entre les industries et, dans beaucoup de pays, la majeure partie de l'activité économique se concentre dans un très petit nombre d'industries. Il est donc possible de limiter la collecte régulière d'informations à ces industries et de recourir à d'autres méthodes pour évaluer l'activité des industries restantes.

50. La concentration de la collecte des données sur un petit nombre d'activités réduit de façon notable le volume du travail et les apports nécessaires pour obtenir des informations régulières de la partie la plus critique de l'économie. En général, les estimations portant sur les autres industries se fondent sur les extrapolations de certains résultats de base. En ajoutant ces estimations aux résultats des enquêtes, on obtient une estimation valable du volume total de l'activité industrielle.

51. Cette technique pose toutefois un problème, à savoir que, sauf pour les années où il est procédé à un dénombrement de base, on n'est pas renseigné sur l'évolution qui se produit dans les industries que ne couvrent pas les enquêtes régulières. C'est pourquoi, à moins que les dénombrements de base ne soient effectués assez fréquemment, ou bien que l'on n'obtienne des informations supplémentaires spéciales, il est très difficile d'assurer la représentativité des données dans le temps dans le cas de telle ou telle industrie de moindre importance qui peut cependant se développer rapidement.

D. Adaptation des stratégies à la nature des informations recherchées

52. En principe, c'est la nature des informations que l'on veut recueillir qui dicte le choix de l'unité statistique de toute enquête économique. Le Programme mondial de statistiques industrielles de 1983 prenait pour unité statistique l'établissement, car c'est là l'unité économique la plus petite concernant laquelle on puisse normalement se procurer tout l'éventail des données touchant à la production. Mise à part l'homogénéité maximale des données sur la production que l'on peut se procurer auprès des établissements, la caractéristique de l'implantation fixe est jugée importante dans beaucoup de pays, car elle permet de dresser la carte géographique de l'activité industrielle.

53. Toutefois, les statisticiens de certains pays préfèrent utiliser l'entreprise comme unité statistique, au détriment d'une caractérisation plus précise de la dimension géographique de l'industrie et de la classification par type d'activité. Ils attachent plus d'importance à l'orientation des enquêtes vers des unités qui peuvent fournir non seulement des informations concernant la production, mais également des informations sur la balance des actifs et des passifs et sur d'autres transactions, non liées à la production, qui ont lieu avec d'autres unités. Quand on choisit l'entreprise comme unité statistique, il est également possible de s'informer plus facilement au sujet de ses activités secondaires qu'on ne peut le faire auprès des établissements.

54. Dans la pratique, la différence entre les deux unités statistiques n'est pas aussi importante qu'il y paraît. Les pays qui prennent pour unité

statistique l'entreprise composée de plusieurs établissements essaient de déterminer quelle est la dimension de la plus petite entreprise pour laquelle on puisse disposer d'informations voulues sur les profits et pertes et le bilan non consolidés avec ceux de l'entreprise mère. Les services de statistique de ces pays s'efforcent beaucoup de déterminer quelles sont les relations entre entreprises mères et filiales dans la comptabilité d'entreprise. De plus, dans les pays en développement où l'emploi et l'activité économique se concentrent pour l'essentiel dans les petits établissements, il n'existe presque pas d'entreprises composées de plusieurs établissements et, par conséquent, les deux unités statistiques coïncident. On peut d'ailleurs faire la même constatation dans le cas des grands établissements des pays en développement car les entreprises complexes à plusieurs établissements n'y ont pas encore véritablement pris forme. On donne même à entendre que, dans certaines circonstances, l'entreprise devrait être choisie comme unité statistique même dans les enquêtes à intervalles inférieurs à une année car on ne peut se procurer au niveau des établissements les renseignements voulus sur les nouvelles commandes, le volume des ventes ou la formation de capital fixe.

E. Questionnaires sur l'activité économique utilisés à l'occasion des enquêtes sur les ménages

55. Afin d'obtenir au moins quelques informations sur les activités économiques mineures, beaucoup de pays ont inclus, dans leurs enquêtes sur les ménages, non seulement les questions standard sur le revenu et les dépenses, mais également et de façon régulière des questions plus détaillées sur l'activité productive, en utilisant souvent à cet effet des questionnaires distincts.

56. Cette formule présente deux avantages. En premier lieu, elle améliore de façon notable la qualité de l'information recueillie. Dans les enquêtes classiques sur les ménages, les questions touchant au revenu sont relativement simples, et, typiquement, on ne demande au sujet de chaque membre du ménage que le montant global de son revenu par source. L'utilisation de questionnaires spéciaux ou de questions plus approfondies concernant les petits établissements et les ménages qui exercent une activité économique apporte des renseignements plus détaillés et par conséquent plus exacts sur les revenus produits et les dépenses qui y sont associées. En second lieu, la formule permet de prendre en compte toutes les activités génératrices de revenu, ce qui permet ainsi de tenir compte des établissements qui n'ont pas d'implantation fixe et sur lesquels ne peuvent porter les enquêtes régulières concernant les établissements, ainsi que de la production pour compte propre de biens ou de services.

57. Le principal inconvénient de l'utilisation des enquêtes sur les ménages à cette fin est que l'échantillon sélectionné pour ces enquêtes est conçu pour assurer non la représentativité des activités économiques mais uniquement celle de la distribution des ménages. Il est vraisemblable que, dans bien des cas, les deux distributions seront différentes, car les activités économiques ont tendance à se concentrer dans les zones commerciales et industrielles et ne sont pas distribuées entre toutes les zones de la même façon que la population.

58. Ainsi, l'emploi des enquêtes sur les ménages ne permet probablement pas d'obtenir des informations exactes sur le volume absolu de la production de ces diverses activités en raison des problèmes que pose la non-représentativité, à cet effet, des échantillons choisis pour ces enquêtes. Toutefois, la collecte d'informations sur l'activité économique lors des enquêtes auprès des ménages améliore la qualité des données sur le revenu et devrait apporter des informations utiles sur les parts relatives du revenu qui proviennent d'activités de types divers, par exemple dans les unités itinérantes par comparaison avec les unités à implantation fixe.

F. Stratégie exposée dans les recommandations internationales concernant les statistiques industrielles

59. La recommandation internationale fondamentale concernant la collecte de données sur l'industrie s'est toujours axée essentiellement sur le dosage entre les enquêtes annuelles et les enquêtes complètes peu fréquentes, auxquelles viendraient éventuellement s'ajouter des enquêtes à intervalles inférieurs à une année. Les enquêtes annuelles sont considérées comme la clef du système, les enquêtes moins fréquentes jouant un rôle d'appui et devant fournir des données de base. On a observé plus haut que les sondages sous n'importe quelle forme ne peuvent servir avec succès que si l'on connaît l'univers statistique. Il paraît donc plus logique d'accorder la première priorité à la détermination de l'univers statistique global, de façon que l'on puisse ensuite extrapoler les résultats des enquêtes plus fréquentes afin d'obtenir un total pour l'ensemble de l'économie.

60. Les recommandations internationales insistent sur l'intégration étroite des enquêtes proposées de fréquences différentes. Elles mettent l'accent sur la nécessité d'assurer la cohérence de la couverture, des unités statistiques utilisées, des classifications retenues, des périodes de référence, comme des caractéristiques considérées et de leurs définitions. Ce principe de cohérence revêt une grande importance. Mais il importe aussi d'être plus explicite au sujet de la couverture des enquêtes et des questions à poser pour obtenir des informations similaires sur les ménages et sur les petits établissements, et de prendre en considération non seulement les enquêtes sur l'industrie mais également celles qui portent sur d'autres volets de l'activité économique afin d'obtenir une meilleure intégration de l'ensemble des informations économiques.

61. Les recommandations internationales présupposent qu'il existe un registre des établissements ou des entreprises et qu'il est possible de s'en servir comme base des enquêtes. Les insuffisances des registres ont été exposées au chapitre premier, sous B.2, plus haut. Dans le cas des pays en développement où existe un vaste sous-secteur "informel" ou "non structuré" d'industries domestiques ou de petites dimensions, le registre des établissements ne suffit pas à lui tout seul pour réaliser des enquêtes sur l'industrie. En fait, il n'est même pas possible, dans les pays en développement, de dresser un registre des activités économiques de dimension modeste, et encore moins de le tenir à jour.

62. Ces différences manifestes entre conditions idéales et conditions réelles donnent à penser qu'il faut réévaluer du tout au tout la formule recommandée sur le plan international. La question est de savoir comment

constituer un univers statistique fiable des activités économiques tout en échappant au maximum aux difficultés et aux frais des recensements complets de base. La partie qui suit expose une stratégie qui permettrait d'atteindre cet objectif et contient aussi des suggestions concernant un cycle d'enquêtes qui pourrait se révéler efficace.

G. Comment regrouper divers éléments pour construire un profil structurel global

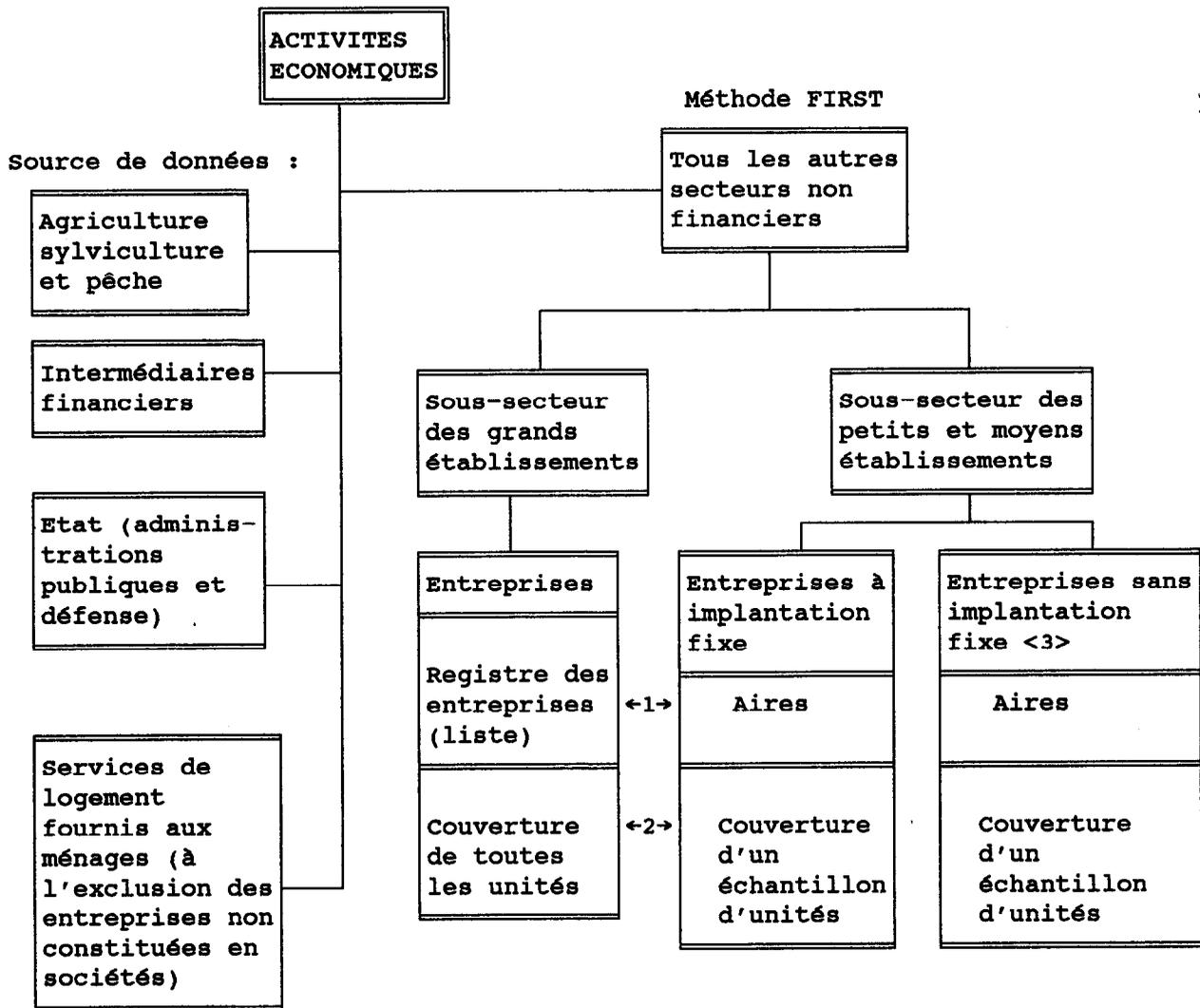
63. Jusqu'à ce jour, l'évolution des concepts et des méthodes a en grande partie dicté les pratiques statistiques au lieu de s'adapter aux solutions applicables dans les conditions de terrain. L'inversion de cette tendance est à la base de l'analyse qui suit.

64. Afin de remédier aux insuffisances des techniques d'enquête décrites plus haut, et compte tenu des conditions de terrain, il a été mis au point un approche totalement nouvelle des enquêtes sur les établissements. La "méthode rationnelle des enquêtes totalement intégrées" (Fully Integrated Rational Survey Technique - FIRST), décrite ici, a été conçue pour travailler avec le minimum absolu d'informations nécessaires pour effectuer une enquête statistique. Au départ, il faut procéder à un recensement de quelque sorte (et un recensement de population fera généralement l'affaire) afin de constituer l'univers statistique complet qui permettra de constituer et choisir des échantillons. De plus, il faut aussi se procurer une bonne documentation d'appoint sur les zones sondées ou les flots recensés dans ce dénombrement de base. Abstraction faite toutefois de ces impératifs fondamentaux, ce sont les conditions sur le terrain qui détermineront le choix du plan qui convient le mieux pour telle ou telle enquête selon la méthode FIRST.

65. La méthode FIRST est globale en ce qui concerne tant le champ des activités économiques couvertes que les catégories d'établissements définies en fonction de la taille. Bien que la méthode se révèle le plus efficace lorsqu'on l'applique à une large portion de l'économie, l'analyse qui suit porte essentiellement sur sa relation avec les divers problèmes que pose la collecte d'informations fiables sur l'activité industrielle. La méthode est exposée schématiquement dans la figure qui suit. Comme on peut le voir, elle consiste à diviser l'univers statistique en deux parties, à savoir un sous-secteur composé de grands établissements clairement définis dans une liste et représentés par un nombre relativement modeste d'entreprises, et un sous-secteur d'entreprises moyennes ou petites partagé par aires qui reprend toutes les autres unités économiques et qui n'est pas défini de façon aussi nette.

66. Avec la méthode FIRST, les grands établissements ou entreprises sont couverts à partir d'un registre des entreprises, de préférence moyennant l'envoi de questionnaires complétés par des visites de suivi en cas de besoin. La définition de l'expression "grands établissements" telle qu'elle est utilisée ici s'appuie sur des considérations pratiques et différera probablement d'un pays à l'autre. La facilité de la tenue du registre est le principal critère pour définir ce en quoi doit consister le sous-secteur des grands établissements. Le registre reprend les groupes ci'après, facilement identifiables :

Schéma de la méthode FIRST



1. Les unités inscrites au registre des entreprises sont toutes exclues des aires.
2. Toutes les unités, comprises dans l'échantillon, qui font partie d'une unité du sous-secteur des grands établissements et y sont incluses, sont exclues de l'échantillon.
3. La méthode FIRST leur est applicable dans l'hypothèse que la distribution des unités sans implantation fixe est semblable à celle des entreprises à implantation fixe.

a) Les sociétés anonymes ouvertes au public (ou, en d'autres termes, les sociétés cotées en bourse);

b) Les sociétés à responsabilité limitée (sociétés enregistrées auprès d'une administration telle que le Ministère de la justice, une administration du droit des sociétés, etc.);

c) Les entreprises sous la tutelle de l'Etat (établissements du secteur public qui peuvent également figurer sous a) ou b) ci-dessus).

Les deux premiers groupes s'excluent mutuellement, mais le troisième, celui des entreprises sous la tutelle de l'Etat, peut s'inscrire dans l'un ou l'autre des deux premiers groupes. C'est pourquoi il faut veiller avec soin à ne pas compter deux fois ces entreprises.

67. On peut remarquer ici qu'il est facile d'identifier ces groupes. La loi impose à chaque unité de tenir une comptabilité économique convenable et d'avoir une adresse fixe. Cela permet de les atteindre facilement au moyen de questionnaires envoyés par la poste et d'organiser des visites de suivi dûment ciblées.

68. Les trois groupes dont la liste est donnée plus haut constituent le registre des grands établissements. Les établissements qui n'entrent pas dans ces groupes constituent la partie de l'univers qualifiée de sous-secteur des moyens et petits établissements. La collecte d'informations les concernant s'effectuera par sondages sur les aires. On peut noter que le nombre des entreprises incluses dans le sous-secteur des grands établissements est relativement petit (dans la plupart des pays, il ne dépasse pas quelques milliers), mais que leur importance économique est très grande. Dans beaucoup de pays, ces unités contribuent pour plus des trois quarts à la production industrielle et à la valeur ajoutée dans le secteur industriel 11/.

11/ Dans le cas des commerces de distribution et des services, la situation se présente sous un jour tant soit peu différent. Dans les pays développés, l'importance relative des grands établissements tend à y être aussi élevée que dans l'industrie; par contre, dans les pays en développement, c'est le sous-secteur des petits établissements qui occupe là la plus grande place.

69. S'agissant de la plupart des activités économiques, excepté l'agriculture 12/, la méthode FIRST des enquêtes intégrées sur les grands établissements et sur les petits et moyens établissements permettra d'obtenir des données économiques complètes et cohérentes entre elles. Les principales exceptions seront les établissements des industries extractives et de la construction ainsi que les établissements itinérants, par exemple ceux du commerce, des services ou des transports. Ces petits établissements (itinérants) constituent un groupe important dans la plupart des pays en développement, notamment en ce qui concerne l'emploi. S'il est raisonnable de présumer que leur distribution est semblable à celle des autres petites entreprises, on peut les étudier dans le cadre de la même enquête mais, si tel n'est pas le cas, il devient nécessaire de trouver d'autres techniques pour réunir des informations à leur sujet 13/.

70. Là où a été effectué un recensement de l'économie ou des établissements, ses résultats peuvent ormalement servir de base de sondage, bien qu'une enquête spéciale de cette nature ne soit pas réellement nécessaire en raison de la relation étroite qui existe entre le nombre des actifs dans les divers secteurs et celui des petites et moyennes entreprises, notamment lorsqu'on procède à une certaine stratification (zones urbaines/zones rurales ou bien zones industrielles ou commerciales/autres zones par exemple). On peut alors également utiliser comme base de sondage les résultats d'un recensement de population et choisir l'échantillon en se fondant sur le nombre des actifs (hors de l'agriculture) ou des ménages. Ce nombre se substitue alors à celui des personnes occupées ou des entreprises dans une aire, couramment retenu pour déterminer les tailles, lorsque la base du sondage est constituée par les résultats d'un recensement économique. La stratification entre zones urbaines et rurales, et si possible en fonction de la densité des activités industrielles et commerciales, doit normalement être effectuée.

71. S'il est possible de constituer les strates selon la méthode FIRST en puisant directement dans les résultats d'un recensement économique, on peut également le faire de visu, car les zones où se trouvent de grands ensembles

12/ Une enquête selon la méthode FIRST peut également porter sur l'agriculture, mais la situation n'est pas toujours aussi nette car la production agricole se distingue du tout au tout de celle des autres secteurs en raison de son caractère saisonnier. De plus, l'agriculture se trouve en grande partie concentrée dans les zones rurales et les bases de sondage qui s'appuient sur les densités de population ne conviennent pas dans son cas. Dans les pays développés, où existe un secteur agricole dans lequel les sociétés occupent une relativement plus large place, les problèmes ne sont pas aussi sérieux que dans les pays en développement où une bonne partie de la production agricole reste proche de l'agriculture de subsistance et où il n'existe pratiquement pas de comptabilités de la production, du revenu ou des dépenses.

13/ Dans le cas des mines et carrières comme du bâtiment et des travaux publics, le problème est celui du sous-secteur des petits établissements. Les grandes entreprises qui exercent dans ces branches peuvent être repérées et incluses aussi facilement que celles qui exercent d'autres activités économiques.

industriels ou d'autres concentrations d'industries, ainsi que les zones commerciales, sont faciles à identifier et sont connues de la population locale.

72. La méthode FIRST est, dans son principe, une formule d'enquête sur les établissements mais elle fait appel, pour les petits et moyens établissements, à des techniques de sondage sur les aires semblables à celles qui sont employées pour les enquêtes sur les ménages. Dans la phase initiale, c'est-à-dire au moment de l'établissement de la liste, chaque structure qui se trouve dans les aires choisies est visitée afin de déterminer s'il s'y exerce une activité économique. Dans l'affirmative, la structure est classée selon son type d'activité et, durant la deuxième phase, il est procédé au recensement proprement dit des activités.

73. S'il est décidé que les entreprises sans implantation ou établissements fixes doivent également être incluses dans l'enquête, il faut, au moment de dresser la liste, poser aux ménages un certain nombre de questions supplémentaires pour déterminer si leurs membres exercent telle ou telle activité. Si, par exemple, des établissements itinérants de commerce ou de transport sont inclus dans l'enquête, le membre d'un ménage qui exploite pour son propre compte un taxi ou qui vend des marchandises dans la rue doit être inclus dans la liste et interrogé à son domicile.

74. Tous les établissements des aires choisies qui entrent dans le cadre de l'enquête doivent être couverts, indépendamment de l'activité dans laquelle ils sont classés. Cela présente l'avantage majeur (abstraction faite de la réduction du coût de l'enquête) de permettre le regroupement des entreprises par type d'activité économique sans qu'il y ait double comptage. Chaque établissement est classé dans un seul secteur et le questionnaire doit être conçu de façon qu'il soit possible de reclasser un établissement par la suite si les informations réunies prouvent qu'il a été affecté à un secteur qui n'est pas le sien. Lors de la plupart des enquêtes, cette affectation unique n'est pas facile dans le cas d'un certain nombre de sous-secteurs, par exemple celui des boulangeries, des tailleurs ou des cordonniers, qui peuvent être classés détaillants, réparateurs ou fabricants, selon la contribution relative de ces activités à leur revenu total. L'expérience de certains pays donne à penser que, lorsque les enquêtes portant sur des activités économiques de types différents, par exemple l'industrie manufacturière, le commerce, les services fournis aux entreprises et d'autres services, ont été réalisées successivement, des établissements peuvent avoir été considérés comme des fabriques dans l'une d'elles et comme des détaillants ou des ateliers de réparation dans une autre, ce qui a grossi le volume de l'activité économique dans le pays et mal représenté la structure des activités industrielles. C'est le potentiel de distorsion des résultats des enquêtes qui tient à ces erreurs dans l'affectation de tel ou tel établissement à telle ou telle activité économique qui est la principale raison d'étendre les enquêtes au-delà du secteur industriel pour y faire entrer tous les secteurs économiques.

75. Le questionnaire de la méthode FIRST tient compte de la diversité des activités, car il se compose de modules spécifiques par secteur concernant leurs revenus et dépenses typiques, tandis que d'autres informations qui ont un caractère commun sont demandées dans le questionnaire principal utilisé pour toutes les entreprises sondées indépendamment de leur activité économique. Le questionnaire permet également de tirer le parti optimal des

données réunies. Les questions d'ordre financier sont de deux sortes. Les premières, posées aux établissements qui tiennent une comptabilité, demandent des informations annuelles (portant sur le dernier exercice comptable) tandis que les secondes, posées aux autres établissements, demandent les renseignements qui peuvent être fournis de la façon la plus exacte, par exemple sur les impôts annuels, les notes d'électricité et de gaz mensuelles et même, éventuellement, d'autres caractéristiques hebdomadaires afin d'éviter les défaillances de mémoire. La meilleure intégration de l'ensemble des données économiques oblige également à normaliser les concepts et les définitions des rubriques des questionnaires qui sont utilisés selon l'activité économique. Dans le cas des rubriques dont les données doivent servir au calcul des comptes nationaux, les définitions concordent avec le SCN, mais il faut les compléter par des définitions nécessaires à d'autres fins, et se renseigner également sur d'autres points, y compris sur ceux que prévoient les recommandations internationales concernant les statistiques de l'industrie.

76. Enfin, il faut procéder à un contrôle dans le cas des établissements repris dans l'échantillon sur aires pour s'assurer s'ils n'ont pas éventuellement des liens avec des entreprises plus grandes qui ont été interrogées à partir du registre. Les établissements dont les activités se retrouvent consolidées dans la comptabilité d'une société mère doivent être retirés de l'échantillon sur aires. Il s'agit par exemple des entrepôts ou dépôts exploités par des entreprises manufacturières dans diverses parties du pays, ou bien de points de vente au détail qui font partie d'une chaîne. Par contre, les établissements contrôlés par des entreprises plus grandes mais qui tiennent une comptabilité indépendante et dont les liens avec la société mère se situent uniquement au niveau de la direction ou de la répartition des dividendes ou des bénéfices restent inclus dans l'univers sondé.

77. La même base de sondage peut naturellement servir pour des enquêtes plus fréquentes et de moindre portée ou bien encore pour des études sur des points particuliers. Le fait d'utiliser la même base et des techniques classiques de sondage permet de comparer directement les résultats des diverses enquêtes, ce qui est impossible si l'on emploie pour chaque enquête une démarche, une méthode et une base de sondage différentes.

78. Comme on l'a vu plus haut, la méthode FIRST n'est pas d'application universelle mais, dans les secteurs sur lesquels porte l'enquête, tous les établissements se retrouvent couverts et différenciés par la taille aussi bien que par l'emplacement. Les établissements sans implantation fixe constituent une partie importante de l'activité économique qui ne peut être couverte par la méthode FIRST qu'en retenant certains postulats relativement sûrs mais contestables. Ces établissements sont difficiles à situer et l'intensité comme la régularité de leur activité peut varier beaucoup avec le temps. Il arrive ainsi par exemple que des volumes énormes soient traités durant les marchés de fin de semaine, souvent par des employés de l'administration qui souhaitent compléter leur revenu.

79. Comme on l'a vu plus haut sous II.E, il est possible, lors des enquêtes sur les ménages, de relever quelles sont les sources de revenu de chacun des membres du ménage, et de les classer à la fois par type et par montant. Toutefois, il existe une différence fondamentale entre la démarche suivie dans les enquêtes sur les ménages et celle de la méthode FIRST : dans le premier

cas, l'échantillon est composé en fonction de l'effectif de la population tandis que dans le deuxième il est pondéré en fonction de la concentration des activités économiques. L'activité économique se définit en fonction des informations concernant les établissements si l'on part d'une base constituée par les résultats d'un recensement des établissements et en fonction des caractéristiques de la population active si la base est constituée par les résultats d'un recensement de population. Il est probablement juste de présumer que, dans la plupart des pays, la distribution des établissements mobiles est plus assortie à l'activité économique qu'à l'effectif de la population. Dans cette hypothèse, on peut également utiliser l'échantillon FIRST pour se renseigner sur les établissements mobiles comme on l'a vu sous II.E dans le cas des enquêtes sur les ménages.

80. Il va sans dire qu'à notre époque où l'on dispose de micro-ordinateurs peu coûteux et puissants, les données de base réunies lors des enquêtes FIRST devront être traitées sur ordinateur de façon qu'on puisse s'en servir pour d'autres analyses et pour des recoupements avec d'autres ensembles de données. L'adoption de la méthode FIRST ne posera en général pas de grands problèmes de non-concordance des données et ne provoquera pas de distorsion des séries chronologiques bien que cela puisse dépendre jusqu'à un certain point des définitions qui étaient en usage au moment de la transition. Les problèmes risquent plus de se poser lorsque l'univers est subdivisé en grands et en petits établissements. Avec la méthode FIRST, cette subdivision s'appuie sur le statut juridique tandis que, par tradition, la ligne de démarcation a le plus souvent été tracée d'après l'effectif des personnes occupées, le capital utilisé ou l'obligation ou non d'enregistrement. Dans ce cas, la solution la plus facile consisterait soit à réordonner les plus récents renseignements disponibles selon l'ancien système d'une façon conforme avec les subdivisions de la méthode FIRST, ou bien à faire en sorte que les résultats obtenus par cette méthode puissent être réordonnés selon les définitions qui étaient utilisées précédemment.

81. L'annexe II expose un certain nombre de considérations concernant le plan des enquêtes selon la méthode FIRST. Cette liste permet aux utilisateurs en puissance de cette méthode d'éviter certains écueils fréquemment rencontrés dans l'établissement des plans d'enquête et dans l'exécution du travail sur le terrain, le traitement des données et leur présentation en tableaux. Les coefficients de généralisation qui seront appliqués à l'échantillon considéré dans les enquêtes du type FIRST sont calculés en plusieurs étapes, décrites en quelque détail au point F de l'annexe II. L'exactitude des résultats des enquêtes du type FIRST dépend de la taille de l'échantillon et de la place relative qu'il occupe dans l'enquête d'ensemble. Comme l'enquête sur les grands établissements prend la forme d'un recensement et couvre donc dans tous les cas tous les établissements, et du fait que ce sous-secteur contribue pour une part substantielle à la production et à la valeur ajoutée totales dans la plupart des cas (souvent dans la proportion de 70 à 80 %), l'exactitude globale des résultats est normalement élevée. Il y a même des chances qu'elle soit plus élevée si la partie de l'enquête qui porte sur les petits établissements a, comme cela est recommandé, été subdivisée entre les aires à forte densité d'activité économique, qui font l'objet d'un dénombrement complet, et les aires à faible densité qui font simplement l'objet d'un sondage. Il est peu probable alors que la fraction sondée représente plus du quart de l'activité économique totale, même dans les cas les plus extrêmes. Cela permet de réduire à quelques points de pourcentage seulement l'erreur de

sondage qui affecte l'ensemble de l'enquête, et peut permettre aussi de raccourcir le temps exigé pour la réalisation du cycle d'enquêtes, qui est une considération importante pour les décideurs et les autres utilisateurs.

III. PRATIQUES NATIONALES

A. Généralités

82. Le modèle des programmes nationaux de statistiques industrielles recommandé sur le plan international consiste en l'exécution d'enquêtes de base peu fréquentes destinées à déterminer quel est l'univers des établissements, et accompagnées par des enquêtes annuelles (et en cas de besoin plus fréquentes encore) qui ont en général une portée et une couverture plus limitées. Afin de comparer les pratiques nationales actuelles avec les recommandations internationales en vigueur concernant les programmes de statistiques industrielles, la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a procédé à une enquête et demandé aux services nationaux de statistique de décrire leurs programmes de statistiques économiques non agricoles. Cette enquête avait pour but de déterminer quelles étaient les formules employées par les pays pour réunir des données sur l'industrie dans le cadre d'un programme national de statistiques économiques non agricoles, et de comparer les pratiques nationales avec les recommandations internationales adoptées par la Commission de statistique 14/, notamment en ce qui concerne les enquêtes de base, les enquêtes annuelles et les méthodes de sondage.

83. Le questionnaire utilisé pour cette enquête qui a été adressé en 1992 aux services de statistique de 179 pays se composait de trois parties : la partie A devait permettre de dresser un inventaire de toutes les enquêtes actuellement effectuées pour mesurer l'activité économique non agricole, y compris leur fréquence et leur portée; la partie B contenait des questions détaillées concernant la couverture de chaque enquête et la ou les méthodes de dénombrement utilisées tandis que, dans la partie C, il était demandé de fournir une bibliographie des résultats publiés de chaque enquête. Ce questionnaire a été envoyé en trois versions, anglaise, espagnole et française. La version française est reproduite à l'annexe IV.

84. La partie B ci-dessous expose le profil des pays qui ont répondu au questionnaire. Les parties C et D exposent quant à elles les résultats de l'enquête. A l'annexe III figurent les caractéristiques des enquêtes nationales telles que les a décrites chaque pays qui a répondu au questionnaire.

B. Profil des pays répondants

85. Au 1er novembre 1992, le Secrétariat avait reçu en retour 89 questionnaires remplis (ou bien les publications nationales équivalentes), ce qui représentait un taux de réponse de 50 % par rapport au nombre de pays auxquels avaient été adressés les questionnaires. Six autres pays ont répondu mais ont fait savoir qu'ils ne pouvaient participer à l'enquête. La liste des pays répondants figure à l'annexe III.

14/ Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8).

86. Les deux tiers environ des pays sondés étaient des pays en développement, un quart des pays développés et les 7 % restants des pays en transition économique. Les pays répondants contribuaient pour plus de 80 % au PIB mondial (selon l'estimation de 1990) 15/.

Pays répondants, par groupement économique

Groupements économiques	Questionnaires envoyés	<u>Pays répondants</u>		Taux de réponse (en pourcentage)
		Nombre	Pourcentage	
Pays développés	28	22	25	79
Pays en développement	139	61	69	44
Pays en transition	12	6	7	50
Total	179	89	100	50

87. Il ressort du tableau ci'après que, mise à part la sous-représentation des pays d'Afrique, la répartition géographique des pays répondants a suivi en général celle des questionnaires envoyés. Les taux de réponse par région s'étageaient entre 35 et 62 %.

Réponses par région

Régions	<u>Questionnaires envoyés</u>		<u>Pays répondants</u>		Taux de réponse (en pourcentage)
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Afrique	52	29	18	20	35
Asie orientale et méridionale	26	15	15	17	58
Asie occidentale/ Moyen-Orient	14	8	7	8	50
Europe/Amérique du Nord	37	21	23	26	62
Amérique latine/ Caraïbes	38	21	21	24	55
Océanie	12	7	5	6	42
Total	179	100	89	100	50

15/ Les trois principaux pays, en termes de leur contribution au PIB mondial, qui n'ont pas répondu au questionnaire sont la Fédération de Russie et les autres Etats qui ont succédé à l'ex-URSS (à l'exception de la Lettonie) (environ 4,5 %), le Canada (2,6 %) et la République de Corée (1,1 %).

C. Résultats de l'enquête

88. Les résultats de l'enquête sur les pratiques nationales sont ci'après d'abord récapitulés en prenant le pays en tant qu'unité statistique et en considérant les pratiques au regard des recommandations internationales. Vient ensuite une analyse plus détaillée des conclusions de l'enquête, fondée sur l'enquête nationale individuelle en tant qu'unité statistique.

1. Résultats par pays

89. Dans le tableau ci'après, les pays sont répartis en trois catégories en fonction de leur approche générale de la mesure de l'activité industrielle : a) les pays qui combinent des recensements de base peu fréquents avec des enquêtes annuelles sur l'industrie, b) les pays qui ont un programme de statistiques industrielles non liées à un recensement de base, et c) ceux qui n'ont pas de programme distinct de statistiques industrielles.

Programmes de statistiques industrielles, par groupement économique

	<u>Groupements économiques</u>			<u>Total</u>
	<u>Pays développés</u>	<u>Pays en développement</u>	<u>Pays en transition</u>	
a) Recensements* et enquêtes annuelles sur l'industrie	7	11	0	18
b) Enquêtes annuelles sur l'industrie seulement	14	39	6	59
c) Enquêtes économiques générales seulement	1	11	0	12
Total	22	61	6	89

* Dans le cas de la moitié de ces pays, le recensement est limité à l'activité industrielle seulement; dans le cas de l'autre moitié, le recensement porte sur un plus large éventail d'activités économiques.

- a) Pays qui procèdent à des recensements peu fréquents des établissements, soit de portée économique générale soit limités à l'industrie, en combinaison avec des enquêtes annuelles ou plus fréquentes sur l'industrie

90. C'est là en général le modèle proposé dans les recommandations internationales concernant les statistiques industrielles. Les recensements peu fréquents peuvent prendre soit la forme d'une enquête approfondie, soit celle d'une enquête qui a pour seul but de mettre à jour un registre des établissements. Un cinquième environ des pays répondants appartenait à cette catégorie; à peu près un tiers d'entre eux étaient des pays développés, et les autres des pays en développement (mais aucun n'appartenait au groupe des pays en transition). Parmi les pays développés comme parmi les pays en développement, la moitié environ des recensements peu fréquents avait une portée économique générale et l'autre moitié restait limitée à l'industrie.

91. Dans les trois des sept pays développés de cette catégorie, les enquêtes industrielles ultérieures étaient effectuées chaque mois ou chaque trimestre plutôt que chaque année. Cependant, ces enquêtes plus fréquentes ressemblaient, par leur contenu, à des enquêtes annuelles.

- b) Pays qui effectuent des enquêtes annuelles ou plus fréquentes pour déterminer la structure et la croissance de l'industrie mais ne procèdent pas à des recensements de base peu fréquents

92. Il s'agissait là des pays les plus nombreux, soit les deux tiers de ceux qui ont répondu. Ces pays ont fait savoir qu'ils procédaient à un recensement complet des établissements industriels dans le cadre de leurs enquêtes annuelles ou bien qu'ils tenaient un registre des établissements. C'est peut-être aussi ce groupe qui a posé le plus de problèmes du point de vue de la qualité des résultats statistiques car on n'a pas pu savoir si tous les pays du groupe appliquaient à l'univers industriel une définition qui en englobe tous les éléments.

- c) Pays qui établissaient des statistiques industrielles exclusivement dans le cadre d'une enquête économique générale et n'avaient pas de programme distinct de statistiques industrielles

93. Douze pays (soit 13 % de l'échantillon) appartenait à cette catégorie, principalement ceux dont l'industrie ne contribuait que pour une part modeste au produit national. Dans cette catégorie entraient également deux pays qui avaient une fois exécuté une enquête industrielle sous la forme d'un recensement, mais qui n'avaient pas de programme en cours.

2. Résultats en fonction de la forme d'enquête

94. Les 89 pays considérés ont déclaré avoir exécuté au total 1 140 enquêtes concernant l'économie non agricole. Sur ce total, 997 enquêtes ont été considérées comme "concernant la production" pour les besoins de l'analyse qui va suivre. Afin de fonder l'analyse sur un terrain commun, les enquêtes ont été classées comme concernant la production si : a) leur contenu était jugé concorder avec l'approche par la production qui est retenue pour le calcul des comptes nationaux, et b) elles comportaient une collecte primaire de données

et ne reposaient donc pas exclusivement sur des données réunies initialement d'autre part. Les 143 autres enquêtes avaient pour thèmes, par exemple, les indices des prix, les statistiques du travail, certaines statistiques des finances et du commerce ou l'enregistrement des permis de construire.

95. Le nombre moyen des enquêtes par pays était d'environ 13 mais les nombres déclarés par les pays accusaient une large distribution, compris qu'ils étaient entre 1 et près de 60. (Le nombre des enquêtes par pays figure au tableau A de l'annexe III), Il convient de signaler que la diversité du nombre des enquêtes signalées ne correspondait pas nécessairement à des différences entre les stratégies nationales de recherche d'informations sur la structure et la croissance de l'industrie, mais elle a influé sur l'analyse qui suit des résultats par types d'enquêtes, du fait du poids disproportionné des pays qui en ont déclaré un nombre relativement élevé.

96. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette diversité, y compris a) les différences entre structures économiques nationales, b) les différences entre programmes de statistiques, et enfin c) les interprétations variées du questionnaire par les pays répondants. Ces raisons sont sommairement analysées ci-dessous :

a) La dimension de l'économie nationale ou encore la dimension et l'importance du secteur industriel à l'intérieur de l'économie : beaucoup de pays qui ont déclaré un nombre d'enquêtes bien plus élevé que la moyenne étaient aussi ceux qui pouvaient prétendre à une forte contribution au PIB mondial ou à une contribution plus élevée que la moyenne de l'industrie à leur PIB. Cependant, la corrélation entre le PIB et le nombre des enquêtes ne valait pas dans tous les cas : plusieurs pays qui contribuaient largement au PIB mondial ont déclaré un nombre relativement faible d'enquêtes;

b) L'organisation du programme national de statistiques : certains pays ont réuni au cours d'une même enquête des informations que d'autres pays ont réparties entre plusieurs enquêtes. Cela tient probablement au degré de centralisation ou de décentralisation de la collecte et du traitement des données;

c) L'interprétation diverse des questions posées : les réponses ont fait apparaître que le questionnaire utilisé présentait un certain nombre d'ambiguïtés. La plus commune tenait au fait qu'il était demandé dans sa partie A de déclarer les rapports publiés et non pas les enquêtes, alors même que plusieurs rapports ont pu être fondés sur les résultats d'une même enquête. Des efforts ont été faits pour éliminer cette double déclaration en se basant sur les informations contenues dans la partie C du questionnaire ou sur d'autres éléments d'appréciation. Il est toutefois possible que le nombre d'enquêtes déclaré par certains pays ait été légèrement gonflé pour cette raison.

L'effet relatif de chacune de ces raisons, non apparentes, et probablement d'autres sur la définition de l'univers des enquêtes économiques non agricoles n'est pas connu.

97. L'analyse qui suit se fonde sur les 997 enquêtes concernant la production qui ont été jugées comme s'accordant le mieux au sujet du rapport technique, à savoir la mesure de la structure et de la croissance de

l'industrie. Le tableau ci-dessous montre comment elles se répartissent entre pays développés, pays en développement et pays en transition.

Répartition des enquêtes concernant la production, par groupements économiques

Groupements économiques	Enquêtes		Pays	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pays développés	451	45	22	25
Pays en développement	383	38	61	69
Pays en transition	163	16	6	7
Total	997	100	89	100

D. Caractéristiques des enquêtes concernant la production

98. Aux fins d'analyse, chaque enquête concernant la production a été affectée à une catégorie qui correspondait, pensait-on, le mieux à sa portée et à son contenu. Il convient de noter que le choix des catégories, comme l'affectation des enquêtes à l'une ou l'autre d'entre elles, reposaient sur un jugement tant soit peu subjectif. Il a cependant fallu organiser les données d'une certaine façon pour faciliter l'analyse ainsi que pour caractériser les schémas déclarés par les pays répondants.

99. Le tableau ci-dessous fait ressortir que les enquêtes qui portaient au premier chef sur l'industrie constituaient le groupe le plus nombreux. Il fallait s'y attendre, étant donné l'importance que revêt l'industrie dans l'économie de la plupart des pays : l'industrie, y compris le bâtiment et les travaux publics, contribuait ainsi pour environ 35 % au PIB des pays répondants. Il convient de noter qu'à côté des grandes enquêtes sur l'industrie dans son ensemble, cette catégorie comprenait également les enquêtes consacrées à tels ou tels secteurs ou à telles ou telles industries prises en particulier.

cibles principales des enquêtes concernant la production

Activité économique	Nombre d'enquêtes	Pourcentage des enquêtes
Industrie	272	27
Bâtiment et TP seulement	89	9
Industrie/bâtiment et TP	361	36
Commerce de gros/de détail	115	11
Economie en général	89	9
Transports	80	8
Main-d'oeuvre	66	7
Utilisation de facteurs/d'énergie	52	5
Hôtellerie/restauration/tourisme	46	5
Investissement	41	4
Toutes les autres*	147	15
Total	997	100

* Y compris un certain nombre de catégories moins courantes regroupant divers types de services, les communications et les administrations publiques.

100. Les paragraphes qui suivent décrivent certaines caractéristiques des enquêtes concernant la production, en commençant par un aperçu général de toutes les enquêtes et portant ensuite sur les diverses sous-catégories : enquêtes peu fréquentes, enquêtes annuelles sur l'industrie et enquêtes sur l'industrie à intervalles de moins d'une année. L'analyse suit en général l'ordre dans lequel ces points apparaissaient dans le questionnaire (voir annexe IV).

1. Aperçu général des enquêtes concernant la production 16/

101. La fréquence de déclaration de ces enquêtes figure dans le tableau ci-après. Quarante-cinq pour cent d'entre elles étaient effectuées chaque année, et 41 % à des intervalles de moins d'une année (en général chaque mois ou chaque trimestre). Seules 12 % étaient réalisées à intervalles de plus d'une année et 2 % n'avaient été effectuées qu'une seule fois.

16/ La définition de l'expression "concernant la production" figure au paragraphe 94; le détail, par pays, des caractéristiques des enquêtes concernant la production figure dans les diverses parties du tableau B de l'annexe III.

Fréquence des enquêtes

	Nombre	Pourcentage
Une fois seulement	21	2
A intervalles de moins d'une année	120	12
Annuelle	446	45
A intervalles de plus d'une année	410	41
Total	997	100

102. La portée des enquêtes sur la production dépendait en partie de la structure de l'économie nationale. Le tableau ci-dessous montre que l'industrie manufacturière figurait dans plus d'enquêtes (44 %) que n'importe quelle autre activité économique. Les 89 pays ont tous effectué au moins une enquête qui portait sur cette industrie. Dans 77 pays, l'industrie manufacturière figurait dans des enquêtes concernant spécifiquement l'industrie plutôt que dans les enquêtes portant sur l'économie en général.

Portée des enquêtes

Activités économiques	Nombre	Pourcentage
Industries extractives	317	32
Industrie manufacturière	436	44
Electricité/gaz/eau	302	30
Bâtiment et TP	267	27
Commerce de gros et de détail	320	32
Hôtellerie et restauration	240	24
Transports/stockage/communications	276	28
Autres services	307	31
Total	997	100

103. La couverture des enquêtes figure dans le tableau ci-après. Plus de la moitié (56 %) portaient sur tous les établissements qui constituaient l'univers statistique. Parmi celles qui portaient seulement sur des établissements choisis, 62 % se fondaient, comme critère de sélection, sur l'effectif occupé. Parmi les autres critères retenus figuraient la taille de l'établissement ou le volume de sa production, son statut juridique ou encore son emplacement (ville/campagne ou certaines grandes villes ou régions).

Couverture des enquêtes

	Nombre	Pourcentage
Tous établissements	557	56
Etablissements choisis	440	44
<u>dont critères utilisés :</u>		
Effectif occupé	271	62
Production	66	15
Statut juridique	63	14
Emplacement	58	13
Enregistrement obligatoire	31	7
Activité économique	28	6
Autres	11	3
Total	997	100

104. Seules 101 enquêtes concernant la production (soit 10 %) déclarées par les pays répondants utilisaient des méthodes de dénombrement différentes selon la composante considérée de l'univers statistique. Ces 101 enquêtes ont porté sur 213 sous-ensembles, ce qui a donné au total une base de 1 109 enquêtes ou sous-ensembles - c'est-à-dire les 213 sous-ensembles plus les 896 enquêtes sans subdivision - aux fins de la construction des tableaux concernant les méthodes de recensement ou de sondage (question 2 du point B du questionnaire; voir annexe IV). Comme dans la définition de la couverture des enquêtes, la plupart des sous-ensembles ont eux aussi été définis en fonction de l'effectif occupé par les établissements.

Utilisation de sous-ensembles de l'univers statistique

	<u>Enquêtes</u>		Nombre total de sous-ensembles ou d'enquêtes
	Nombre	Pourcentage	
Utilisation de sous-ensembles	101	10	213
Sous-ensembles non différenciés	896	90	896
Total	997	100	1 109

105. Le tableau qui suit propose une comparaison entre les méthodes de dénombrement utilisées dans les enquêtes et la fréquence avec laquelle elles ont été réalisées. La formule de l'envoi d'un questionnaire par la poste a été la principale utilité pour 63 % des enquêtes (ou sous-ensembles). Les enquêtes sur le terrain ou la combinaison d'une enquête par la poste et d'une enquête sur le terrain ont été utilisées dans 27 % des cas. En raison, le plus vraisemblablement, de considérations de temps et de coût, les enquêtes à intervalles de moins d'une année étaient en général effectuées par correspondance et celles qui étaient moins fréquentes comportaient en général plus de travail sur le terrain.

Méthode et fréquence des enquêtes

Méthode	Nombre	Pourcentage	Intervalles* (en pourcentage)			
			Moins d'un an	Annuel	Plus d'un an	Enquête unique
Enquête postale	695	63	74	57	56	17
Enquête sur le terrain	209	19	10	21	26	83
Enquête postale et sur le terrain	94	8	6	12	6	--
Enquête téléphonique	13	1	3	--	--	--
Dépouillement de dossiers	28	3	1	3	5	--
Autres	26	2	2	3	1	--
Sans réponse	44	4	4	4	5	--
Total, enquêtes et sous-ensembles	1 109	100	(410)	(446)	(120)	(21)

* Aux fins de la distribution des fréquences par pourcentage, toutes les enquêtes comportant la constitution de sous-ensembles ont été comptées une seule fois. Les totaux absolus figurant entre parenthèses en tiennent compte.

106. Les trois tableaux qui suivent concernent les recours aux sondages et les caractéristiques des sondages. Les sondages ont été utilisés pour un peu plus du tiers (39 %) des enquêtes ou sous-ensembles et, dans tous les autres cas, il a été procédé à un dénombrement complet de l'univers.

Formules de dénombrement

	Nombre	Pourcentage
Dénombrements complets	671	61
Sondages	438	39
Total, enquêtes et sous-ensembles	1 109	100

107. Le tableau qui suit fait ressortir que la quasi-totalité (91 %) des 438 enquêtes par sondage (ou sous-ensembles sondés) avaient pour base une liste, établie dans près des deux tiers des cas à partir d'un registre; dans les autres cas, la base choisie était les résultats soit d'un recensement de l'économie, soit d'un recensement de population, ou bien une liste spécialement dressée à cet effet.

Caractéristiques des enquêtes par sondage

	Nombre	Pourcentage
<u>Bases</u>		
Liste	400	91
Aires	21	5
Les deux	2	--
Pas de réponse	15	3
<u>Origine de la base</u>		
Registre	286	65
Recensement (de la population ou de l'économie)	60	14
Liste dressée spécialement	66	15
Toutes les formules ci-dessus	3	1
Pas de réponse	23	5
Tous sondages	438	100

108. Le sondage avec stratification a été pratiqué pour un peu plus de la moitié des 438 enquêtes ou sous-ensembles. Les critères de stratification le plus souvent utilisés étaient le type d'activité économique ou l'effectif occupé. Plusieurs enquêtes ont fait intervenir plus d'un critère.

Critères des sondages sur strates

	Nombre	En pourcentage du total des sondages
Type d'activité	163	69
Effectif occupé	151	64
Emplacement	50	21
Volume de la production	66	28
Autres	15	6
 Total des sondages sur strates	 235	 54

2. Enquêtes peu fréquentes

109. Selon le document établi en 1983 pour le cycle précédent du Programme mondial de statistiques industrielles, les recensements peu fréquents des établissements avaient constitué un élément capital des programmes intégrés de statistiques économiques 17/. En raison de l'importance accordée à ces recensements de base peu fréquents et de l'importance de leur contribution à la constitution d'un registre des établissements, on a étudié les données réunies afin de déterminer l'incidence de cette pratique.

110. Vingt et un des 89 pays répondants ont signalé qu'ils avaient procédé au total, à intervalles d'au moins trois ans, à 28 enquêtes concernant la production qui portaient soit sur l'activité économique en général, soit sur l'activité industrielle seulement 18/. Huit d'entre elles avaient porté sur les petits établissements, domestiques ou récemment enregistrés, ou bien avaient un contenu spécialisé. C'est pourquoi seules 20 enquêtes (réalisées par 19 pays) ont pu être considérées comme des enquêtes de base ou des recensements conformes aux recommandations internationales. Ce nombre était si petit qu'il a amené à se poser des questions sur le point de savoir si les schémas observés pourraient renseigner de façon fiable sur les pratiques nationales. Malgré cette réserve, ces 20 enquêtes sont classées et analysées ci-après.

17/ Recommandations pour le Programme mondial de statistiques de l'industrie de 1983, Première partie : Objectifs statistiques généraux, Etudes statistiques, Série M, No 71 (partie I) (publication des Nations Unies, No de vente : F.81.XVII.11), par. 10.

18/ Les enquêtes effectuées à intervalles de deux ans semblaient en fait remplacer des enquêtes annuelles, peut-être par manque de ressources ou pour des raisons logistiques, et il n'en est pas tenu compte dans l'analyse présentée ici.

111. Le tableau ci-dessous montre que moins de la moitié de ces enquêtes de base ont porté précisément sur les secteurs de l'industrie, tandis que les autres portaient sur la plupart ou la totalité des activités économiques. Pratiquement chaque enquête a porté sur tous les établissements de l'univers considéré et la plupart ont consisté en un recensement complet. Dans plusieurs cas, cependant, on a distingué des sous-ensembles de l'univers plus général et leur étude s'est en général effectuée par sondage.

Caractéristiques des enquêtes économiques ou industrielles peu fréquentes : portée, couverture et formule de dénombrement

<u>Portée</u>	Economie en général	11
	Industrie seulement	9
<u>Couverture</u>	Tous les établissements	19
	Etablissements choisis	1
	Total	20
<u>Formule de dénombrement</u> (Enquêtes ou sous-ensembles)	Recensement complet	21
	Sondage	6
	Total	27

112. Il ressort du tableau ci-après que ces enquêtes ont été pour la plupart quinquennales mais sans qu'il y ait apparemment de corrélation entre leur fréquence et leur portée.

Périodicité et portée des enquêtes peu fréquentes

	Total	Portée	
		Economie en général	Industrie
Triennales	1	0	1
Quinquennales	13	7	7
Décennales	4	4	0
Irrégulières	2	1	1
Total des enquêtes de base	20	11	9

113. Enfin, comme on pouvait s'y attendre (voir ci-après), les enquêtes sur le terrain ont prédominé.

Formules de dénombrement dans les enquêtes peu fréquentes

Enquêtes postales	6
Enquêtes sur le terrain	17
Enquêtes postales et sur le terrain	2
Dépouillement de dossiers	1
Pas de réponse	1
Total, y compris les sous-ensembles	27

3. Enquêtes annuelles sur l'industrie

114. Dans les recommandations internationales actuelles concernant les statistiques de l'industrie, l'enquête annuelle est considérée comme le pivot du système 19/. A bien des égards, cela détermine la structure et le contenu des enquêtes peu fréquentes et des enquêtes à intervalles de moins d'une année.

115. L'enquête annuelle sur l'industrie est définie aux fins de la présente analyse comme une enquête concernant la production qui porte sur un ou plusieurs secteurs de l'industrie : les industries extractives, l'industrie manufacturière ou l'électricité, le gaz et l'eau. A l'occasion, elles portent également sur le bâtiment et les travaux publics ou même sur un secteur qui n'appartient pas au secondaire.

116. Il ressort du tableau ci-dessous que 66 pays, soit environ les trois quarts de ceux qui ont répondu, ont signalé avoir procédé à une ou plusieurs enquêtes qui répondaient à cette définition. Parmi les autres pays, 11 n'ont effectué que des enquêtes trimestrielles ou mensuelles sur l'industrie (abstraction faite d'éventuelles enquêtes peu fréquentes pour la collecte de données de base), et 12 n'avaient pas pour le moment de programme de statistiques industrielles.

Les enquêtes sur l'industrie dans les pays répondants

	Nombre	Pourcentage
Enquêtes annuelles	66	74
Enquêtes à intervalles de moins d'une année (mais pas d'enquête annuelle)	11	12
Pas de statistiques industrielles	12	13
Total	89	100

19/ Voir Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8), par. 23.

117. Passant maintenant aux enquêtes elles-mêmes, le tableau ci-après montre que les 66 pays ont donné des renseignements sur 126 enquêtes annuelles. En raison de l'importance du secteur manufacturier et considérant que les enquêtes dans lesquelles ce secteur ne figure pas sont souvent limitées aux entreprises d'Etat ou monopoles des industries extractives, de l'énergie ou des services publics, on a considéré à part aussi les enquêtes dans lesquelles figurait l'industrie manufacturière. Elles étaient au nombre d'environ deux tiers, soit 86 sur 126.

118. Les caractéristiques des enquêtes annuelles sur la production industrielle, comme de celles qui portaient sur l'industrie manufacturière, ont suivi en général le même schéma que toutes les enquêtes concernant la production, sauf sur les points exposés ci-après.

119. La couverture et les critères de couverture des enquêtes annuelles sur l'industrie sont indiqués dans le tableau ci-après. On voit que les deux tiers des enquêtes annuelles qui portaient sur le secteur manufacturier n'ont couvert que certains établissements, contre moins de la moitié des enquêtes concernant la production en général, tandis que la proportion pour l'ensemble des enquêtes annuelles se situait entre les deux chiffres. La quasi-totalité des enquêtes annuelles couvrant des établissements choisis ont adopté comme critère de sélection l'effectif occupé, parfois en combinaison avec un critère secondaire. Cette différence par rapport à la formule retenue pour les enquêtes sur l'ensemble de la production peut tenir à la tradition, puisque l'accent a surtout été mis, dans les collectes de données sur le secteur manufacturier - qui ont précédé celles de la plupart des données concernant les commerce et les services - sur les grands établissements du "secteur structuré". Dans les pays industrialisés, où les programmes de statistiques industrielles remontent le plus loin dans le temps, cette distinction en matière de couverture convenait, mais la situation se présente sous un jour différent dans le cas de la plupart des pays en développement. La ligne de démarcation basse, pour la majorité de ces enquêtes, c'est-à-dire 20 personnes occupées, est relativement élevée. On peut noter également que la quasi-totalité des enquêtes annuelles sur l'industrie qui ne couvraient que des établissements choisis (soit 58 sur 63) s'étendaient aussi à l'industrie manufacturière. Plus de la moitié des enquêtes qui ont couvert l'ensemble des établissements ont laissé l'industrie manufacturière de côté et cela tenait peut-être au caractère plus spécialisé de ces enquêtes.

Caractéristiques des enquêtes annuelles sur l'industrie : couverture

	<u>Enquêtes annuelles sur l'industrie</u>				<u>Enquêtes sur l'ensemble de la production</u>	
			<u>Y compris l'industrie manufacturière</u>			
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tous les établissements	63	50	28	33	557	56
Etablissements choisis	63	50	58	67	440	44
<u>dont critères utilisés :</u>						
Effectif occupé	58	92	55	95	273	62
Volume de la production	3	5	1	2	66	15
Statut juridique	3	5	3	5	62	14
Emplacement	3	5	3	5	57	13
Enregistrement	3	5	3	5	31	7
Activité	2	3	2	3	26	6
Autres	1	2	1	2	13	3
Total	126	100	86	100	997	100

120. Le tableau ci-après compare la formule de dénombrement appliquée pour les enquêtes sur l'ensemble de la production et les sous-ensembles avec celles qui ont servi pour les enquêtes annuelles et pour les enquêtes portant exclusivement sur l'industrie manufacturière. Les chiffres montrent que, si l'enquête postale a été partout la formule la plus commune, les enquêtes sur le terrain (y compris celles qui étaient associées à l'envoi d'un questionnaire) ont également occupé une place importante. Trente-huit pour cent des enquêtes annuelles ont recouru aux enquêtes sur place (ou à une combinaison d'enquêtes postales et d'enquêtes sur le terrain) contre 27 % dans le cas de l'ensemble des enquêtes concernant la production.

Caractéristiques des enquêtes annuelles sur l'industrie : méthodes
de dénombrement

	<u>Enquêtes annuelles sur l'industrie</u>				<u>Enquêtes sur l'ensemble de la production</u>	
			<u>Y compris l'industrie manufacturière</u>			
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Enquêtes postales	76	55	51	54	699	63
Enquêtes sur le terrain	36	26	26	27	211	19
Enquêtes postales et sur le terrain	16	12	12	13	89	8
Enquêtes par téléphone	0	--	0	--	11	1
Autres	4	3	2	2	55	5
Pas de réponse	5	4	4	4	44	4
Total	137	100	95	100	1 109	100

121. Le tableau ci-après montre que la proportion des sondages est restée faible dans cette sorte d'enquêtes mais, en général, la situation se présente comme dans toutes les enquêtes concernant la production.

Caractéristiques des enquêtes annuelles sur l'industrie : formules
de dénombrement

	<u>Enquêtes annuelles sur l'industrie</u>				<u>Enquêtes sur l'ensemble de la production</u>	
			<u>Y compris l'industrie manufacturière</u>			
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Dénombrements complets	104	76	64	67	676	61
Sondages	33	24	31	33	433	39
Total	137	100	95	100	1 109	100

4. Enquêtes sur l'industrie à intervalles de moins d'une année

122. Un certain nombre de pays n'effectuent pas d'enquêtes annuelles sur l'industrie mais réunissent des renseignements au fur et à mesure au moyen d'enquêtes mensuelles ou trimestrielles et font ensuite la somme des chiffres pour l'année. Le tableau ci-après montre la périodicité des 121 enquêtes industrielles effectuées à intervalles inférieurs à une année qui ont été signalées par 52 pays. Cinquante-huit pour cent d'entre elles étaient mensuelles et les autres pour la plupart trimestrielles.

Périodicité des enquêtes sur l'industrie effectuées à intervalles de moins d'une année

	Nombre	Pourcentage
Mensuelles	70	58
Trimestrielles	49	40
Semestrielles	2	2
Total	121	100

123. Les trois tableaux qui suivent montrent que ces enquêtes à intervalles de moins d'une année ont en général différé à plusieurs égards importants des enquêtes annuelles. Plus précisément, elles ont le plus souvent porté seulement sur des établissements choisis et utilisé comme critères de couverture la valeur de la production, le statut juridique et l'emplacement, en sus de l'effectif occupé. Les enquêtes les plus fréquentes ont, semble-t-il, servi pour calculer des estimations intérimaires et pour l'établissement des comptes nationaux (comme cela était suggéré dans les recommandations internationales) et leur couverture a été souvent limitée aux établissements les plus importants dont la production était la plus forte ou peut-être qui étaient les plus faciles à joindre.

Caractéristiques des enquêtes industrielles effectuées à intervalles de moins d'une année et à intervalles d'une année : couverture

	<u>Enquêtes à intervalles de moins d'une année</u>		<u>Enquêtes annuelles</u>	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tous les établissements	39	32	63	50
Etablissements choisis	82	68	63	50
<u>dont critères retenus :</u>				
Effectif occupé	60	73	58	92
Volume de la production	12	15	3	5
Statut juridique	9	11	3	5
Emplacement	7	9	3	5
Enregistrement	3	4	3	5
Activité	5	6	2	3
Autres	0	--	1	2
Total	121	100	126	100

124. Il ressort du tableau qui suit que l'enquête postale a été plus pratiquée dans le cas des enquêtes à intervalles de moins d'une année que dans celui des enquêtes annuelles et que le recours au dénombrement sur le terrain a été moins courant.

Caractéristiques des enquêtes industrielles effectuées à intervalles de moins d'une année : méthodes de dénombrement

	<u>Enquêtes à intervalles de moins d'une année</u>		<u>Enquêtes annuelles</u>	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Enquête postale	87	70	76	55
Enquête sur le terrain	12	10	36	26
Enquête postale et sur le terrain	8	6	16	12
Enquête par téléphone	2	2	0	--
Autres	7	6	4	3
Pas de réponse	8	6	5	4
Total	124	100	137	100

125. Enfin, le tableau qui suit fait apparaître qu'il a été recouru plus souvent aux sondages pour les enquêtes effectuées à intervalles de moins d'une année que pour les enquêtes annuelles. Les formules de sondage utilisées dans le premier cas ont en général été les mêmes que celles observées dans le cas des enquêtes annuelles.

Caractéristiques des enquêtes industrielles effectuées à intervalles de moins d'une année : formules de dénombrement

	<u>Enquêtes à intervalles de moins d'une année</u>		<u>Enquêtes annuelles</u>	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Dénombrements complets	67	54	104	76
Sondages	57	46	33	24
Total	124	100	137	100

Annexe I

EVOLUTION DES RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES AVEC LE TEMPS

1. La Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a formulé pour la première fois en 1953 des recommandations internationales applicables aux statistiques de l'industrie a/.
2. Ces recommandations avaient pour but de demander aux pays qui, à l'époque, établissaient des statistiques de l'industrie d'en améliorer la comparabilité internationale et, dans le cas des autres pays, de les encourager à entreprendre la collecte de données statistiques concernant l'industrie en s'appuyant sur les recommandations internationales tout en adaptant en cas de besoin ces recommandations en fonction de leurs propres besoins.
3. Ces recommandations ont été suivies en 1960 d'une nouvelle série révisée et améliorée b/ qui tenait également compte de l'évolution des pratiques nationales depuis la date des recommandations initiales.
4. De nouvelles révisions de ces recommandations internationales ont été publiées en 1968 c/ et en 1983 d/. Elles avaient pour but principal de les aligner avec l'évolution des structures industrielles qui s'était produite dans ces intervalles et d'ajouter aux recommandations quelques points supplémentaires. Bien que la nécessité de formuler des recommandations ou des directives distinctes concernant la collecte d'informations sur les petits établissements manufacturiers, domestiques ou autres se soit fait sentir depuis quelque temps, notamment dans les pays en développement, il n'en a pas encore été publié. Toutefois, un projet a été élaboré en 1987 e/.

a/ Normes internationales relatives aux statistiques industrielles de base, Etudes statistiques, Série M, No 17 (publication des Nations Unies, No de vente : F.1953.XVII.7).

b/ Recommandations internationales relatives aux statistiques industrielles de base, Guide pour la mise au point de objectifs et des définitions, Etudes statistiques, Série M, No 17, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.60.XVII.8).

c/ International Recommendations for Industrial Statistics, Etudes statistiques, Série M, No 48 (publication des Nations Unies, No de vente : E.68.XVII.10), en anglais seulement.

d/ Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, Etudes statistiques, Série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, No de vente : F.83.XVII.8).

e/ "Draft recommendations for a statistical programme for household and small-scale industries" (PROVISIONAL ST/ESA/STAT/SER.M/80 et Add.1).

5. Les recommandations internationales ont toujours insisté sur l'importance de la comparabilité internationale des statistiques de l'industrie. C'est là un point qui a pris encore plus de poids au fil des années avec le développement rapide de la production industrielle dans le monde entier et l'accélération de la croissance du commerce international des produits manufacturés. Si, au départ, l'intérêt porté à la comparabilité internationale des données sur l'industrie a été peut-être plus théorique que pratique, la modification radicale des structures mondiales de la production industrielle qui se produit aujourd'hui confère à ces données une importance critique pour la planification au niveau des Etats et pour les hommes d'affaires.

6. Il a été élaboré, parallèlement aux recommandations internationales, toute une série de classifications internationales des activités économiques et des produits. Ces classifications ont elles aussi été révisées de temps à autre pour tenir compte des modifications des technologies et des structures de l'industrie. Les classifications internationales qui revêtent de l'importance dans le cas des statistiques industrielles sont la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) f/, la Classification type pour le commerce international (CTCI) g/, la Classification par grandes catégories économiques (GCE) h/, la Classification centrale des produits (CPC) i/, le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) j/, et leurs recoupements.

7. Tandis que la CITI définit la portée des statistiques industrielles en fonction de l'activité économique, les classifications des produits permettent d'élaborer des formules normalisées de codage des entrées et des sorties. Cela permet de comparer les données concernant la production intérieure avec celles qui concernent le commerce extérieur, ce qui a de l'importance pour l'élaboration d'un système intégré de comptabilité nationale ainsi que pour

e/ "Draft Recommendations for a statistical programme for household and small-scale industries" (PROVISIONAL ST/ESA/STAT/SER.M/80 et Add.1)

f/ Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Etudes statistiques, Série M, No 4, Rev.3 (publication des Nations Unies, No de vente : F.90.XVII.11).

g/ Classification type pour le commerce international, Révision 3, Etudes statistiques, Série M, No 34/Rev.3 (publication des Nations Unies, No de vente : F.86.XVII.12 et corrigenda).

h/ Classification par grandes catégories économiques, selon les définitions de la CTCI, Rev.3, Etudes statistiques, Série M, No 53, Rev.3 (publication des Nations Unies, No de vente : F.89.XVII.4).

i/ Classification centrale provisoire des produits, Etudes statistiques, Série M, No 77 (publication des Nations Unies, No de vente : F.91.XVII.7).

j/ Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (Bruxelles, Conseil de coopération douanière, 1986).

l'étude des balances commerciales des produits et de la consommation dans l'économie nationale et au niveau mondial.

8. En matière de distribution, des recommandations ont été publiées en 1975 k/ tandis qu'il n'existe jusqu'à présent aucune recommandation ni directive internationale concernant les statistiques des services.

k/ Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services, Etudes statistiques, Série M, No 57 (publication des Nations Unies, No de vente : F.75.XVII.9).

Annexe II

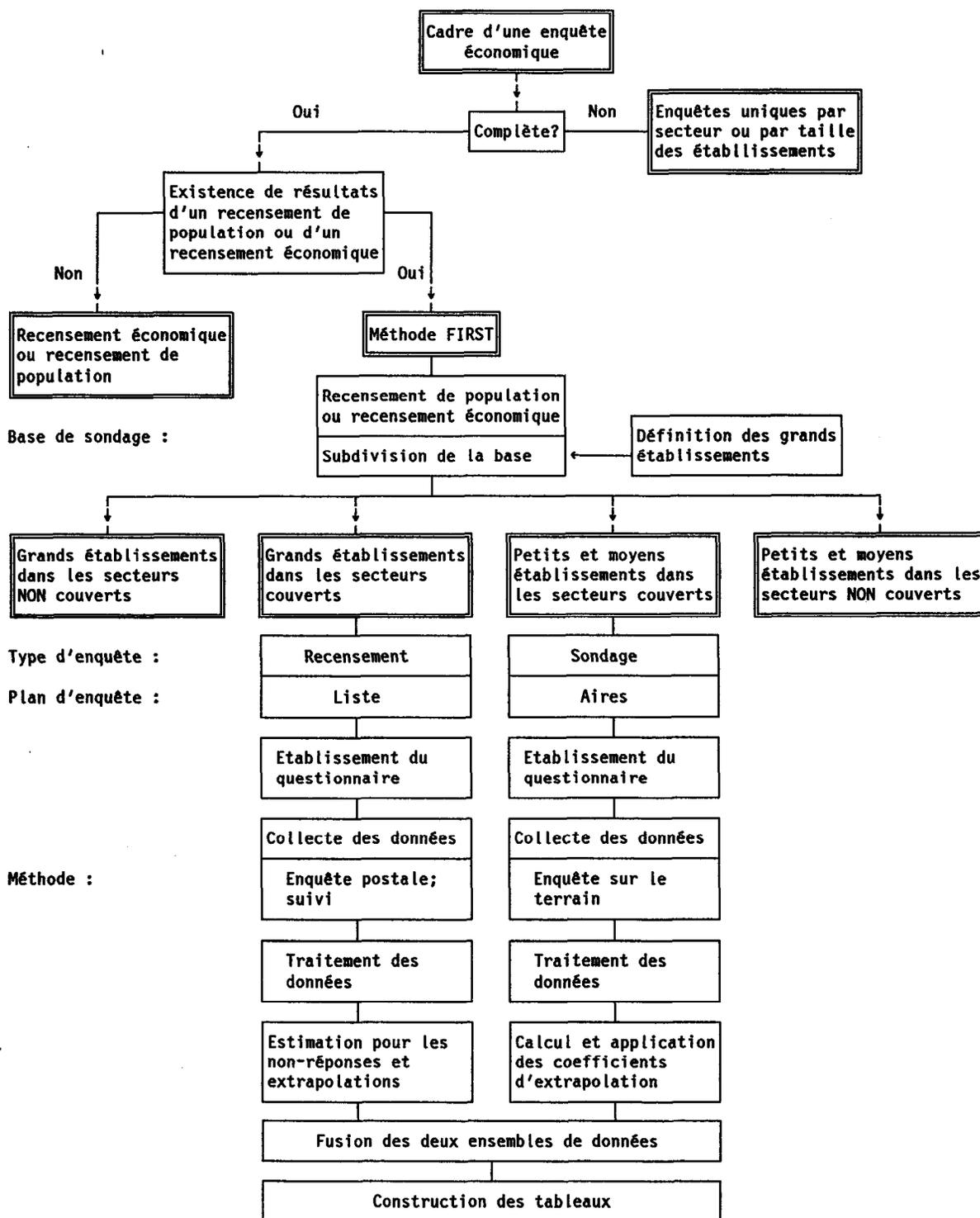
LA METHODE FIRST

1. Pour obtenir des résultats valables au moyen d'une enquête, il faut partir d'une définition claire et sans ambiguïté de l'univers statistique, qui élimine toutes les lacunes et tous les chevauchements entre les diverses parties de cet univers. Des enquêtes intégrées, du type de celles effectuées au moyen de la méthode rationnelle d'enquêtes totalement intégrées (Fully Integrated Rational Survey Technique - FIRST) sont jugées utiles à cet égard. La méthode FIRST a l'avantage supplémentaire de permettre de réunir des renseignements complets en peu de temps et avec des moyens relativement modestes. Si elle est bien mise en oeuvre, elle supprime la nécessité de recourir à des compromis entre le contenu de l'enquête et la publication en temps voulu des résultats, compromis qui joue souvent un large rôle dans l'établissement du plan des enquêtes.

2. La méthode FIRST met l'accent, s'agissant du cycle des enquêtes, sur celles qui sont effectuées à intervalles d'un an. Ces enquêtes annuelles s'appuient en général sur un recensement quelconque, parfois expressément conçu pour les enquêtes économiques, par exemple un recensement de l'économie, ou bien sur des recensements de caractère plus général, par exemple un recensement de population. Ces recensements peuvent être répétés à intervalles réguliers (par exemple tous les 10 ans) ou bien n'être réalisés qu'une seule fois. Dans ce dernier cas, on adopte en général des techniques qui permettent de réactualiser le plan de sondage à partir des informations réunies lors d'enquêtes annuelles, de sorte que l'information issue du recensement conserve le plus possible de valeur actuelle. De plus, on réunit normalement aussi des informations statistiques sur les activités économiques de périodes de plus courte durée, par exemple des données mensuelles ou trimestrielles sur la production. La plupart de ces enquêtes restent limitées aux sociétés (c'est-à-dire aux grands établissements), car elles nécessitent le recours à des méthodes de dénombrement rapides et peu coûteuses, par exemple l'envoi de questionnaires par la poste ou des entretiens téléphoniques. La valeur de ces enquêtes fréquentes pour les analyses peut augmenter substantiellement si elles s'appuient aussi sur la méthode FIRST. Le principal avantage d'une intégration de ce type serait l'élimination des erreurs de sondage dans la comparaison des résultats des diverses enquêtes.

3. La place occupée par la méthode FIRST dans l'ensemble des formules d'enquête économique a été exposée à la figure I en prenant en considération un certain nombre de points pratiques. S'il est exact que ces points se retrouvent dans d'autres méthodes que FIRST, ils ont été réunis ici afin de faciliter la planification et l'exécution efficaces d'une enquête globale par des utilisateurs en puissance.

Figure I. La méthode FIRST dans une enquête économique



A. Univers et base de l'enquête

4. L'univers de la méthode FIRST se compose de toutes les unités économiques des secteurs retenus pour l'enquête, parmi lesquels peuvent figurer l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, les transports, divers services fournis aux entreprises, les services personnels, etc. La liste intégrale des activités économiques définies conformément à la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) ou les classifications nationales comparables doit être jointe pour référence aux résultats publiés.

5. Du point de vue géographique, la méthode FIRST doit couvrir toutes les zones urbaines et rurales du pays, et toute dérogation (par exemple lorsque les zones franches pour l'exportation, etc., sont exclues) doit être indiquée clairement dans les résultats.

6. Dans le cas des sondages, l'un des principaux postes de dépenses est en général le transport à destination et en provenance des aires sondées. L'établissement de la liste des unités de la zone sondée comporte le même volume de travail, que l'enquête porte sur un secteur ou davantage. C'est ainsi que l'élargissement de l'enquête au-delà des secteurs industriels n'est assorti que du coût du temps supplémentaire nécessaire pour dresser la liste du plus grand nombre d'établissements choisis. C'est là un poste de dépenses relativement mineur, et si des enquêtes sur les activités non industrielles sont prévues à un moment donné, leur inclusion dans la méthode FIRST permettrait d'économiser beaucoup sur le temps, les ressources humaines et les moyens financiers dépensés.

7. La méthode FIRST subdivise l'univers en deux parties, les "grands établissements" et les "petits établissements". L'enquête sur les premiers est complète (c'est-à-dire un recensement) et s'appuie sur un registre ou un répertoire. Celle qui concerne les seconds est un sondage sur les aires qui couvre tous les établissements des diverses branches non couvertes dans la première partie de l'enquête.

8. La base de sondage de FIRST peut être construite en partant des résultats d'un recensement de population, ou bien d'un recensement de l'économie ou des établissements. Dans un cas comme dans l'autre, il faut disposer, de préférence sur ordinateur, d'informations sur la zone qui fait l'objet de l'enquête ainsi que des cartes et descriptions topographiques qui permettront au cours du travail sur le terrain le repérage matériel à l'intérieur des aires choisies. Les approches utilisées pour tirer les informations nécessaires des résultats d'un recensement différent quelque peu et sont décrites séparément ci-dessous.

Recensement de l'économie ou des établissements

9. Un recensement de l'économie ou des établissements, lorsqu'il a été effectué, constitue la meilleure base d'une enquête sur le modèle FIRST. On présume qu'il apporte au moins les informations fondamentales concernant chaque établissement, c'est-à-dire son activité économique, l'effectif occupé,

le statut juridique et la forme de propriété. Cela permet de constituer un échantillon pour l'enquête FIRST sur les petits établissements.

10. La première chose à faire, pour constituer un échantillon, consiste à éliminer les établissements déjà inclus dans le sous-ensemble des grands établissements. Comme le répertoire de ces derniers est établi sur la base des critères sans ambiguïté que sont la forme de propriété ou le statut juridique, on peut appliquer ces critères à l'ensemble principal de données pour découvrir tous les établissements qui figureront dans l'enquête sur les grands établissements et ensuite les éliminer dans la sélection de l'échantillon des petits établissements.

Recensement de population

11. Pour les recensements de population, l'unité de base est le ménage. Dans la quasi-totalité de ces recensements, on recherche des informations sur l'activité économique de tous les membres des ménages. On peut ensuite s'en servir pour constituer un échantillon FIRST. Cependant, il faut pour cela procéder à quelques opérations qui viennent s'ajouter à celles qui sont nécessaires pour constituer un échantillon à partir des résultats d'un recensement de l'économie.

12. En premier lieu, il faut réunir un ensemble sommaire de données en comptant le nombre des personnes occupées par les établissements de différents types dans chaque branche d'activité économique. Si ces types d'établissements comprennent sans aucune ambiguïté ceux qui sont définis comme "grands établissements" selon la méthode FIRST, il est simple d'extraire les données les concernant. Cependant, tel n'est généralement pas le cas. Souvent, le type d'activité est identifié, dans les recensements de population, en termes de catégories telles que travailleur indépendant, salarié, employeur ou travailleur familial non rémunéré. Il est alors impossible d'utiliser ce critère de sélection, et il faut, pour éliminer les grands établissements, supposer que la majorité des travailleurs sont occupés à proximité de leur lieu de résidence.

13. En second lieu, et à partir de renseignements supplémentaires, par exemple des registres ou des enquêtes partielles ne portant que sur les grands établissements, on soustraira ensuite le nombre des travailleurs occupés dans les grands établissements des diverses industries et des diverses zones géographiques du nombre total des personnes actives dans ces industries tel qu'il ressort des résultats du recensement de population. La valeur du résultat restera limitée par le fait que le nombre des personnes occupées à une activité particulière à petite échelle dans une aire donnée ne peut devenir négatif. Il se peut donc que l'on n'élimine pas de l'ensemble de données la totalité des personnes occupées dans les grands établissements et cela peut conduire à une certaine distorsion dans le choix de l'échantillon.

14. Si le postulat retenu en matière d'emploi est trop strict, c'est-à-dire si beaucoup de travailleurs vivent loin de leur lieu de travail, la distribution de la population active dérivée du recensement de population ne sera pas celle qui convient le mieux et il se peut qu'une certaine distorsion soit introduite dans l'échantillon de ce fait. C'est précisément cette possibilité, qui existe avec les échantillons extraits des résultats d'un

recensement de population, qui amène à donner la préférence à un recensement de l'économie comme base de sondage. Le plus souvent cependant, la distorsion restera faible, notamment si l'échantillon est stratifié (c'est-à-dire si l'on inclut par défaut dans l'échantillon toutes les aires où se rencontre une forte densité d'actifs dans les secteurs étudiés selon la méthode FIRST).

B. Constitution d'un répertoire ou registre et enquête sur les grands établissements

15. La constitution d'un registre ou répertoire à utiliser pour le recensement FIRST des grands établissements, ou la mise à jour à cet effet d'un registre ou répertoire existant, est chose relativement facile car le critère de la distinction établie pour le recensement des grands établissements s'appuie sur des définitions administratives. S'ils peuvent différer quelque peu d'un pays à l'autre, les répertoires constitués pour les besoins des enquêtes FIRST sur les grands établissements sont essentiellement des listes d'une grande partie des sociétés anonymes, complétées par celle des entreprises publiques et, s'il en existe d'importantes, des entreprises appartenant à des étrangers et qui ne figurent pas ailleurs. Tous ces établissements sont clairement définis et comme leur enregistrement auprès de l'administration est obligatoire, l'établissement du répertoire revient simplement à recopier les informations provenant des administrations concernées.

16. Il convient de noter que les entreprises qui figurent sur les listes des établissements publics et les sociétés étrangères peuvent également être enregistrées d'autre part comme des sociétés anonymes ou à responsabilité limitée. Pour éviter de les compter deux fois, il convient de comparer les listes.

17. Afin d'améliorer encore l'utilité d'un registre ou d'un répertoire, il est bon aussi d'y ajouter des renseignements supplémentaires au sujet des entreprises inscrites. Les informations importantes à cet égard sont le lieu d'implantation des unités productrices (de préférence codé de la même façon que dans la base utilisée pour le dénombrement des petits établissements), le code de la branche d'activité, la valeur de l'équipement ou du capital utilisé, le volume des ventes ou la valeur de la production, et enfin l'effectif occupé. Ces informations, du moins celles que l'on peut se procurer, revêtent une importance extrême pour cibler le suivi, pour calculer le pourcentage de non-réponse et pour ajuster les données en fonction de cette non-réponse. Elles permettent également de préparer la base du sondage FIRST des petits établissements à partir des résultats d'un recensement de population.

18. La démarche la plus efficace pour le recensement FIRST des grands établissements consiste généralement à envoyer des questionnaires par la poste et, en cas de non-réponse, à procéder à un suivi par la poste, par téléphone ou par des visites sur place. Cette démarche non seulement n'est pas onéreuse, mais elle laisse aux sociétés plus de liberté de choisir le moment qui leur convient le mieux pour remplir le questionnaire. A cet égard, il est possible de rappeler que le questionnaire utilisé pour le recensement des grands établissements est en général très détaillé et oblige donc divers départements de la société à fournir des informations qui viennent s'ajouter à

celles que l'on peut se procurer auprès des départements financiers, par exemple des informations sur l'emploi qui proviennent des services du personnel ou des informations sur les facteurs de production utilisés et la production qui proviennent des services de la production. Il est très difficile de coordonner toutes ces informations au cours d'une seule visite sans perturber profondément le travail normal de ces services et c'est pourquoi l'envoi de questionnaires par la poste est également la formule préférée par les sociétés.

19. Un autre argument en faveur de l'envoi de questionnaires par la poste est qu'on peut les adresser au moment qui convient le mieux à chaque société, et cela beaucoup plus facilement que l'on ne peut organiser des visites sur place. Les bilans et les états financiers sont en général connus trois à six mois après la fin de l'exercice comptable de la société, et les questionnaires envoyés à ce moment sont en général mieux reçus car les informations sont toutes fraîches et il ne faut pas beaucoup de temps pour retrouver les détails demandés. Il est facile de noter dans le registre quel est l'exercice comptable de la société, puis d'établir des listes d'adresses mensuelles en se basant sur cette information et d'organiser en conséquence l'envoi des questionnaires et des rappels. L'envoi des questionnaires au moment qui convient peut également améliorer les taux de réponse.

20. Comme, en principe, l'enquête FIRST sur les grands établissements s'effectue chaque année, la validité de ses résultats tient pour beaucoup à la régularité et à l'opportunité dans le temps des réponses reçues. C'est sous cet angle qu'il convient de considérer le suivi des non-réponses et, en particulier durant les quelques premières années, on peut obtenir de bons résultats en établissant avec les répondants de bonnes relations. A cet effet, il faut, à l'occasion des suivis, expliquer à quoi servent les données et aider les sociétés à remplir les questionnaires plutôt que les obliger à répondre par les moyens juridiques qui peuvent être à disposition.

21. Quand on n'a pas reçu d'informations d'une société à la date finale de l'enquête, il faut calculer une estimation qui y corresponde. Cela peut se faire de diverses façons. Au départ, cela revient en général à utiliser des coefficients tirés d'informations secondaires, par exemple la valeur de l'équipement, le volume des ventes, la valeur de la production ou l'effectif occupé. L'estimation doit alors être calculée sur la base des caractéristiques communes connues des non-répondants et de toutes les sociétés qui exercent la même activité industrielle et qui ont répondu.

22. Si l'on possède d'autres informations au sujet des sociétés qui n'ont pas répondu, par exemple leurs réponses d'une année précédente ou leur rapport annuel, il convient de s'en servir. La solution la plus simple consiste à reprendre les informations de l'année antérieure et à les retenir pour la période en cours, formule qui présuppose implicitement qu'il n'y a eu aucune croissance nominale et, partant, aucune inflation. Une solution plus affinée consiste à calculer le taux moyen de l'évolution dans les sociétés similaires de la même branche qui ont répondu dans les deux périodes et d'appliquer ce taux aux chiffres dont on dispose concernant les sociétés qui n'ont pas répondu.

C. Choix de l'échantillon et enquêtes sur les petits établissements

23. Quand on a déduit les établissements inclus dans l'enquête FIRST sur les grands établissements et les effectifs occupés par eux, qui figurent dans la base de sondage générale (recensement de population ou des établissements), les données restantes constituent l'univers de l'enquête FIRST sur les petits établissements.

24. Lorsque cette enquête vient se substituer à un certain nombre d'autres effectuées par le passé, l'amélioration de la qualité du sondage qui résulte de la coordination des enquêtes par leur réalisation simultanée permet de réduire de façon très notable la taille de l'échantillon sans réduire pour autant l'exactitude et le détail des résultats.

25. Compte tenu de la variabilité des caractéristiques que l'on entend étudier, de la distribution des établissements et des ressources disponibles pour l'enquête sur le terrain, on peut déterminer la taille de l'échantillon.

26. Un sondage à deux degrés, qui consiste à choisir les aires sondées comme unités sondées primaires (USP) et les établissements inclus dans ces USP comme unités sondées secondaires (USS) donne normalement de bons résultats. Si l'on dispose d'informations suffisantes (ce qui est le cas en général lorsque les résultats d'un recensement de l'économie constituent la base du sondage), la stratification des aires en fonction de l'intensité de l'activité économique peut apporter des avantages supplémentaires. Dans ces conditions, toutes les aires sondées où les activités sont très concentrées constitueront une strate autoreprésentative (où toutes les aires sondées seront étudiées), les autres aires constituant la deuxième strate. Le coefficient de généralisation au premier degré est alors 1 par définition.

27. Les USP autoreprésentatives sont celles où est dépassé un minimum d'établissements ou d'effectifs occupés dans les secteurs de l'économie qui font l'objet de l'enquête. Ce minimum peut être déterminé à part, de façon empirique, par aire géographique et pour les zones urbaines d'une part, rurales de l'autre.

28. Le nombre des établissements inclus dans les USP représentatives est alors déduit du nombre total des établissements inclus dans les zones urbaines et rurales de toutes les aires géographiques. Le solde représente l'univers sondé de la deuxième partie du sondage, où les aires sondées sont choisies au hasard, proportionnellement à leur taille, en utilisant comme étalon de taille le nombre des établissements inclus dans chaque aire, l'effectif qu'ils occupent dans chaque aire ou, lorsqu'on se base sur les résultats d'un recensement de population, le nombre des travailleurs qui résident dans l'aire.

29. Les établissements dont l'activité s'inscrit dans le cadre de l'enquête FIRST constituent alors les unités sondées secondaires (USS). Dans le cas de la plupart des secteurs de l'économie, tous les établissements inclus dans les aires choisies seront pris en considération, mais cela n'est pas rigoureusement nécessaire. S'agissant d'activités relativement homogènes (par exemple celles des petits magasins de détail), il peut suffire de se

renseigner sur un petit nombre d'établissements, notamment lorsque l'on peut penser qu'il en existe beaucoup.

30. A partir des informations par branche d'activité qui figurent dans la base de données, on peut calculer une estimation qui corresponde au nombre escompté d'établissements (USS) couverts par l'enquête. En fonction de ce nombre et de la variabilité des types d'activités à l'intérieur de chaque secteur, il est possible de calculer les fractions sondées pour chaque secteur. Les informations concernant le nombre escompté d'établissements à enquêter peuvent alors être utilisées pour partager le volume de travail entre les enquêteurs disponibles.

31. On peut également utiliser les informations sur la distribution des activités ci-dessus qui proviennent d'une enquête FIRST initiale pour déterminer s'il est possible, aux fins du sondage, de subdiviser les secteurs en sous-secteurs auxquels on pourra appliquer des fractions sondées différentes à l'intérieur des aires de dénombrement choisies. Malheureusement, le manque d'informations à ce sujet empêche souvent d'appliquer cette solution (et par conséquent de réduire la taille de l'échantillon) à l'occasion d'une première enquête FIRST.

32. Le sondage lui-même peut être à toutes fins utiles organisé par activité, en demandant à chaque enquêteur de visiter les unités appartenant au même secteur, ce qui lui permet de mieux travailler avec les unités de ce secteur et d'améliorer d'autant la qualité et la cohérence des données.

D. Les questionnaires

33. Il faut composer des questionnaires distincts pour les grands établissements d'une part, les petits de l'autre, car les données que l'on peut se procurer sont différentes, de même que les méthodes d'enquête à utiliser dans ces deux sous-ensembles.

34. Il faut, en composant les questionnaires, tenir compte de plusieurs aspects importants de l'enquête. En premier lieu, les questionnaires doivent être aussi courts que possible et il ne faut demander que les renseignements vraiment indispensables et que l'on peut se procurer. Ces renseignements doivent être demandés d'une façon qui permettra de les coder et de les entrer sur ordinateur aux fins d'analyse. Toutes les informations reçues doivent être entrées. Celles qui sont demandées dans l'un des questionnaires doivent être compatibles avec celles qui sont demandées dans l'autre, c'est-à-dire que les caractéristiques doivent se voir donner la même définition. De plus, s'agissant des points qui figurent dans l'enquête FIRST sur les grands établissements mais non dans le questionnaire adressé aux petits établissements, il faudra demander des estimations sommaires de façon à pouvoir calculer pour les deux sous-ensemble des totaux comparables pour les recettes et les dépenses.

35. De plus, la terminologie utilisée pour demander les informations doit être familière aux répondants. Par exemple, l'expression "valeur ajoutée" n'est pas connue des commerçants et cette information doit donc être tirée par les enquêteurs des informations demandées au sujet des recettes et des dépenses. Il faut, pour le questionnaire adressé aux grands établissements,

choisir des expressions familières et utilisées dans les comptabilités des sociétés, dans toute la mesure où cela peut se faire. Les définitions doivent être bien expliquées de façon que les répondants puissent déterminer exactement quoi déclarer au sujet de telle ou telle caractéristique.

36. Comme les informations à réunir sur les divers secteurs de l'économie diffèrent les unes des autres, on peut regrouper les questions en deux modules, l'un commun à tous les secteurs et où figureront les données à réunir au sujet de tous les secteurs, l'autre où figureront les rubriques sectorielles concernant les postes des recettes et des dépenses. Il faudra préparer alors une version distincte du second module pour chaque secteur.

37. Si les questionnaires qui s'adressent aux grands et aux petits établissements vont différer par leur longueur et si un certain nombre d'informations ne seront demandées qu'aux premiers, il faudra cependant harmoniser convenablement entre eux les deux questionnaires de façon à pouvoir combiner les réponses au moment de la présentation des données en tableaux. Cela implique naturellement aussi l'emploi de définitions identiques.

E. Traitement des données

38. Le traitement des données doit s'effectuer sur ordinateur. Depuis quelques années, la capacité des ordinateurs personnels a tant augmenté qu'il n'y a généralement pas besoin d'utiliser des machines plus complexes pour traiter l'information, quitte à relier plusieurs ordinateurs personnels en un réseau.

39. L'entrée des données sur ordinateur devra, si possible, être effectuée sur un mode interactif par un personnel spécialisé par sujet plutôt que par lots par un personnel spécialisé dans l'entrée des données. Cette solution garantit que la proportion d'erreurs sera plus faible et que bon nombre d'erreurs introduites ou décelées au moment de l'entrée des données pourront être corrigées directement, ce qui réduira de beaucoup la nécessité d'une correction à la main.

40. L'opération d'entrée des données devra être assortie de contrôles de concordance afin d'assurer la couverture intégrale des deux sous-ensemble, ainsi que de contrôles de forme afin d'assurer l'exactitude des données entrées et des codes utilisés. Il en résultera un ensemble de données "propre" qui pourra servir pour le calcul et l'application des coefficients de généralisation et pour les ajustements destinés à tenir compte des non-réponses et des différences entre périodes de référence. Tous ces points sont développés ci-après.

F. Préparation et publication des données

41. Plusieurs opérations seront nécessaires avant que les données "propres" ne soient prêtes aux fins d'analyse et de composition des tableaux. Le calcul des coefficients de généralisation pour l'enquête FIRST sur les petits établissements et la synchronisation des données concernant les grands et les petits établissements par rapport à une même période de référence sont les deux principales opérations à effectuer. En voici le détail.

Coefficients de généralisation pour l'enquête FIRST sur les petits établissements

42. Dans l'exposé qui suit, on part de l'hypothèse que l'échantillon utilisé pour cette enquête a été partagé en deux, à savoir les aires autoreprésentatives, avec un nombre minimum d'établissements, et un sous-ensemble non autoreprésentatif où se retrouvent toutes les autres aires. S'il n'a pas été procédé à cette stratification, tout ce qui est dit ci-après au sujet du sous-ensemble autoreprésentatif de l'échantillon peut être laissé de côté, car l'échantillon tout entier sera non autoreprésentatif.

43. Deux séries de coefficients de généralisation sont calculées pour chaque secteur dans chaque aire sondée. Les coefficients au premier degré peuvent être calculés dès la détermination du plan de sondage, tandis que ceux du second degré ne peuvent l'être qu'après la fin de l'enquête et l'entrée des données sur ordinateur.

44. Les coefficients de généralisation du premier degré sont égaux à 1 dans le sous-ensemble autoreprésentatif (s'il en est un), car les aires sont alors choisies sur la base de leurs propres caractéristiques et non du fait qu'elles sont représentatives d'aires plus nombreuses.

45. Les coefficients de généralisation du premier degré correspondant au sous-ensemble non représentatif sont calculés en principe pour chaque type d'activité économique dans les zones urbaines et les zones rurales de chaque aire géographique dont les informations seront présentées séparément en tableaux. On les calcule en divisant le nombre total des établissements déclarés dans le recensement de l'économie (ou le nombre des travailleurs dans un recensement de la population), pour chaque strate s'il a été procédé à une stratification ou pour l'univers non autoreprésentatif en son entier, par le nombre d'établissements que l'on escompte trouver dans les aires sondées choisies. Le sous-ensemble non autoreprésentatif réunit tous les établissements qui se trouvent dans la partie urbaine ou rurale d'une province, moins ceux qui sont inclus dans les aires autoreprésentatives.

46. Dans le cas des zones urbaines et rurales de chaque aire géographique (province, Etat), on connaît le nombre des établissements par secteur dans l'univers entier, leur nombre dans l'échantillon autoreprésentatif, leur nombre dans l'univers non autoreprésentatif restant et dans l'échantillon qui y est prélevé. C'est pourquoi on connaît également les coefficients de généralisation du premier degré, encore qu'il faille signaler que, parfois, le coefficient ne peut être calculé car aucun établissement n'a été signalé dans les secteurs à l'occasion du recensement de l'économie ou des établissements dans les aires choisies. Alors, comme lorsqu'il a été signalé à l'intérieur d'un secteur moins d'un nombre minimum d'établissements, il convient d'utiliser les coefficients de généralisation qui correspondent à l'ensemble du pays (coefficients urbains ou ruraux).

47. Les coefficients de généralisation du second degré s'appliquent aussi bien aux aires autoreprésentatives qu'aux autres. Ils sont calculés après l'achèvement de l'enquête en divisant le nombre des établissements, inclus dans un secteur, qui ont été relevés dans une aire par le nombre qui y existait au moment du recensement de l'économie. Lorsque le nombre d'établissements d'un secteur dans l'aire était zéro dans la période de base

et qu'il y existe des établissements au moment de l'enquête, il faut prendre des dispositions spéciales pour assigner à ce secteur un coefficient de généralisation du second degré égal à 1. Les coefficients de généralisation du second degré servent à ajuster les résultats de l'enquête pour tenir compte de la modification du nombre des établissements entre la période de base et celle de l'enquête.

48. On n'a besoin d'appliquer des coefficients de généralisation du troisième degré que dans les secteurs où l'on n'a enquêté dans une aire qu'auprès d'un échantillon d'établissements. Ces coefficients s'appliquent à la fois aux sous-ensembles autoreprésentatif et non autoreprésentatif. Ils se calculent en divisant le nombre total des établissements du secteur dans l'aide sondée par le nombre des établissements interrogés. Il s'ensuit que, dans les secteurs où tous les établissements sont interrogés, le coefficient de généralisation du troisième degré est égal à 1.

49. On obtient alors le coefficient de généralisation global correspondant à chaque secteur à l'intérieur de chaque aire sondée en multipliant entre eux les coefficients du premier, du deuxième et du troisième degré. Schématiquement, l'opération est exposée à la figure II.

Période de référence et synchronisation

50. Les données recueillies pour les besoins d'une enquête FIRST porteront normalement sur des périodes différentes et c'est pourquoi il importe de les synchroniser de façon que les résultats produits aient une signification et puissent servir directement sans autre ajustement.

51. Les périodes de référence actuellement utilisées pour les enquêtes FIRST sont de trois types :

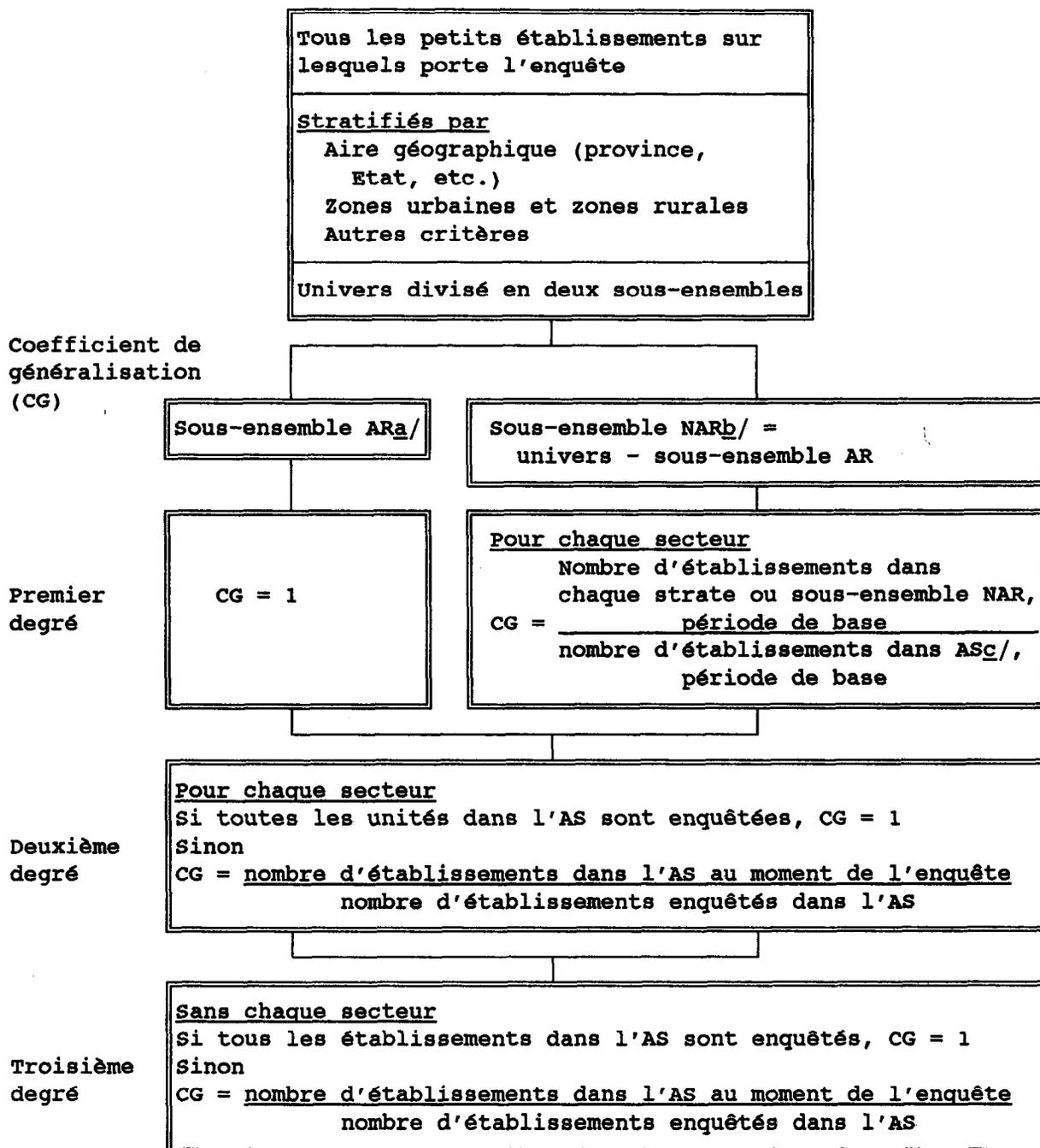
a) Pour les grands établissements : dernier exercice comptable échu (si l'exercice comptable de la société diffère de l'année de référence, l'exercice comptable qui concorde le plus avec cette année doit être pris en considération);

b) Petits établissements (qui tiennent une comptabilité) : dernier exercice comptable échu (si l'exercice comptable de la société diffère de l'année de référence, l'exercice comptable qui concorde le plus avec cette année doit être pris en considération);

c) Petits établissements (qui ne tiennent PAS de comptabilité) : dernier mois échu de l'année en cours. Il s'agit donc là d'une période de référence mobile comme cela est souvent le cas lors des enquêtes sur les ménages.

52. Dans le cas des petits établissements qui ne tiennent pas de comptabilité, il faut ajuster les données afin de les aligner sur les autres données que l'on a pu réunir pour la même période de référence. Cet ajustement se compose de deux parties.

Figure II. Schéma de la méthode FIRST



^a Autoreprésentatif.

^b Non autoreprésentatif.

^c Aire sondée.

53. En premier lieu, tous les établissements inclus dans l'enquête qui ont été créés après la période de référence doivent être exclus des résultats, bien que l'on conserve les informations les concernant en vue de les utiliser par la suite.

54. En second lieu, il est nécessaire d'ajuster les données concernant les petits établissements pour tenir compte du niveau des prix dans la période de référence. Pour cela, on postule implicitement que la production des établissements déclarants n'a pas changé dans l'intervalle, ce qui conduit probablement à gonfler l'estimation de l'année de référence (une augmentation de la production étant vraisemblable). L'ajustement s'effectue d'après le mouvement des indices des prix de gros dans les divers groupes d'industries entre la période de référence et la période de l'enquête, de sorte que le chiffre donné pour chaque mois déclaré se trouve recalculé aux prix moyens de la période de référence.

55. Cette opération aboutit à une estimation assez exacte de la valeur de la production de la période de référence, de la valeur ajoutée, de la composition des facteurs consommés et des autres caractéristiques des secteurs étudiés.

Publication des résultats

56. La présentation des résultats de l'enquête FIRST est la dernière opération du cycle, qui revêt une grande importance car c'est en définitive d'après ces résultats que l'on peut déterminer le succès de l'enquête. Le rapport sur les résultats doit contenir le plus d'informations possible, présentées de façon concise et en même temps détaillée. Dans la mesure du possible, les résultats concernant les grands et les petits établissements (qui correspondent respectivement aux secteurs institutionnels des sociétés non financières d'une part, aux ménages d'autre part) doivent être présentés en même temps qu'en combinaison. Le détail par activité économique doit être donné dans tous les cas.

57. Le rapport doit également exposer clairement les méthodes et les définitions utilisées pour l'enquête, et il convient de joindre, pour référence, des copies des questionnaires employés.

Annexe III

CARACTERISTIQUES DES ENQUETES SIGNALEES PAR LES
PAYS REpondANTS

TABLEAUX

	<u>Page</u>
A. Nombre d'enquêtes	63
<u>Caractéristiques des enquêtes concernant la production</u>	
B.1. Fréquence	65
B.2. Portée	67
B.3. Couverture	69
B.4. Méthodes de dénombrement	71
B.5. Types de dénombrement	73

Tableau A. NOMBRE D'ENQUETES

Catégorie	Noms des pays	Région	Nombre total d'enquêtes	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre total d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles
Pays développés	Afrique du Sud	Afrique	52	37	37
	Australie	Océanie	32	21	26
	Allemagne	Europe	69	59	69
	Autriche	Europe	7	7	7
	Danemark	Europe	29	24	25
	Espagne	Europe	12	10	11
	Etats-Unis d'Amérique	Amérique du Nord	52	46	57
	Finlande	Europe	16	14	15
	France	Europe	29	25	29
	Grèce	Europe	13	8	10
	Irlande	Europe	17	14	14
	Israël	Moyen-Orient	3	3	3
	Italie	Europe	11	11	11
	Japon	Asie orientale	6	5	6
	Luxembourg	Europe	12	12	14
	Malte	Europe	4	4	4
	Norvège	Europe	32	25	28
	Nouvelle-Zélande	Océanie	9	9	9
	Pays-Bas	Europe	48	48	48
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Europe	42	37	47
	Suède	Europe	27	23	24
	Suisse	Europe	10	9	9
	Pays en développement	Algérie	Afrique	10	8
Antilles néerlandaises		Caraïbes	3	3	6
Argentine		Amérique latine	8	6	6
Bahamas		Caraïbes	6	6	6
Bangladesh		Asie méridionale	4	4	6
Belize		Amérique latine	2	1	1
Botswana		Afrique	5	3	3
Brésil		Amérique latine	21	21	21
Burkina Faso		Afrique	2	2	2
Burundi		Afrique	1	1	1
Cameroun		Afrique	3	3	4
Chili		Amérique latine	13	11	11
Chine		Asie orientale	19	19	19
Chypre		Moyen-Orient	24	19	23
Colombie		Amérique latine	3	3	3
Costa Rica		Amérique latine	3	3	3
Cuba		Caraïbes	20	19	19
Egypte		Afrique	8	8	9
El Salvador		Amérique latine	6	6	6
Equateur		Amérique latine	5	4	4
Ethiopie		Afrique	4	3	3
Fidji		Océanie	7	6	6
Guatemala		Amérique latine	2	2	2
Guinée		Afrique	4	4	4
Guinée équatoriale		Afrique	3	3	3
Haïti		Caraïbes	1	1	1
Hong-kong		Asie orientale	30	22	27
Iles Cook		Océanie	2	2	2
Inde		Asie méridionale	2	2	4
Indonésie		Asie orientale	17	17	19
Iran (République islamique d')		Asie occidentale	6	6	11

Tableau A. NOMBRE D'ENQUETES (suite)

Catégorie	Noms des pays	Région	Nombre total d'enquêtes	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre total d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles
Pays en développement (suite)	Jamaïque	Caraïbes	4	4	4
	Jordanie	Moyen-Orient	6	5	5
	Koweït	Moyen-Orient	4	4	8
	Lesotho	Afrique	6	6	6
	Madagascar	Afrique	1	1	1
	Malaisie	Asie orientale	8	8	8
	Maldives	Asie méridionale	1	1	1
	Mali	Afrique	4	3	4
	Maurice	Afrique	3	3	4
	Mexique	Amérique latine	5	5	5
	Mozambique	Afrique	16	16	16
	Népal	Asie méridionale	3	3	6
	Nigéria	Afrique	10	10	10
	Pakistan	Asie méridionale	5	5	5
	Panama	Amérique latine	2	2	2
	Pérou	Amérique latine	20	20	22
	Philippines	Asie orientale	4	4	5
	Qatar	Moyen-Orient	8	8	12
	République arabe syrienne	Moyen-Orient	5	3	3
	Sainte-Lucie	Caraïbes	3	2	2
	Saint-Vincent-et-Grenadines	Caraïbes	1	1	1
	Singapour	Asie orientale	13	11	11
	Sri Lanka	Asie méridionale	2	2	2
	Swaziland	Afrique	6	6	6
	Thaïlande	Asie orientale	11	11	13
	Togo	Afrique	1	1	1
	Tonga	Océanie	2	2	2
	Trinité-et-Tobago	Caraïbes	7	5	5
	Turquie	Moyen-Orient	10	10	11
	Venezuela	Amérique latine	3	3	4
Pays en transition économique	Bulgarie	Europe	23	21	21
	Ex-Tchécoslovaquie	Europe	24	24	24
	Hongrie	Europe	53	39	43
	Lettonie	Europe	30	21	21
	Pologne	Europe	42	41	47
	Roumanie	Europe	18	17	17

Tableau B.1. FREQUENCE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Fréquence			
			Enquêtes à intervalles de plus d'une année	Enquêtes annuelles	Enquêtes à intervalles de moins d'une année	Enquêtes non répétées
Pays développés	Afrique du Sud	37	19	5	13	0
	Allemagne	59	19	26	13	1
	Australie	21	10	6	5	0
	Autriche	7	0	5	2	0
	Danemark	24	12	9	3	0
	Espagne	10	3	2	5	0
	Etats-Unis d'Amérique	46	17	16	13	0
	Finlande	14	7	6	1	0
	France	25	13	11	1	0
	Grèce	8	3	3	2	0
	Irlande	14	7	5	2	0
	Israël	3	2	1	0	0
	Italie	11	5	5	1	0
	Japon	5	1	1	3	0
	Luxembourg	12	3	3	4	2
	Malte	4	2	2	0	0
	Norvège	25	14	10	1	0
	Nouvelle-Zélande	9	4	1	3	1
	Pays-Bas	48	10	35	3	0
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	37	21	14	2	0
	Suède	23	7	11	5	0
	Suisse	9	5	2	2	0
	Pays en développement	Algérie	8	3	3	2
Antilles néerlandaises		3	0	3	0	0
Argentine		6	5	1	0	0
Bahamas		6	0	6	0	0
Bangladesh		4	0	1	1	2
Belize		1	1	0	0	0
Botswana		3	2	1	0	0
Brsil		21	3	13	5	0
Burkina Faso		2	1	1	0	0
Burundi		1	0	1	0	0
Cameroun		3	1	1	0	1
Chili		11	6	5	0	0
Chine		19	11	7	1	0
Chypre		19	5	9	5	0
Colombie		3	2	1	0	0
Costa Rica		3	0	1	0	2
Cuba		19	17	2	0	0
Egypte		8	0	8	0	0
El Salvador		6	1	5	0	0
Equateur		4	0	4	0	0
Ethiopie		3	0	3	0	0
Fidji		6	0	6	0	0
Guatemala		2	1	1	0	0
Guinée		4	1	1	0	2
Guinée équatoriale		3	1	1	1	0
Haïti		1	0	0	0	1
Hong-kong		22	13	9	0	0
Iles Cook		2	1	1	0	0
Inde		2	0	1	1	0
Indonésie		17	4	11	2	0
Iran (République islamique d')		6	0	3	0	3

Tableau B.1. FREQUENCE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION (suite)

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Fréquence			
			Enquêtes à intervalles de plus d'une année	Enquêtes annuelles	Enquêtes à intervalles de moins d'une année	Enquêtes non répétées
Pays en développement (suite)	Jamaïque	4	3	1	0	0
	Jordanie	5	0	5	0	0
	Koweït	4	0	4	0	0
	Lesotho	6	0	6	0	0
	Madagascar	1	0	1	0	0
	Malaisie	8	3	5	0	0
	Maldives	1	0	1	0	0
	Mali	3	1	0	1	1
	Maurice	3	0	1	2	0
	Mexique	5	4	1	0	0
	Mozambique	16	13	3	0	0
	Népal	3	0	1	1	1
	Nigéria	10	3	7	0	0
	Pakistan	5	0	3	1	1
	Panama	2	0	2	0	0
	Pérou	20	9	11	0	0
	Philippines	4	2	1	1	0
	Qatar	8	0	7	1	0
	République arabe syrienne	3	0	3	0	0
	Sainte-Lucie	2	1	1	0	0
	Saint-Vincent-et-Grenadines	1	0	1	0	0
	Singapour	11	6	4	1	0
	Sri Lanka	2	0	2	0	0
	Swaziland	6	0	6	0	0
	Thaïlande	11	1	5	4	1
	Togo	1	0	1	0	0
	Tonga	2	1	1	0	0
	Trinité-et-Tobago	5	2	2	1	0
	Turquie	10	4	5	1	0
Venezuela	3	2	1	0	0	
Pays en transition économique	Bulgarie	21	13	7	0	1
	Ex-Tchécoslovaquie	24	8	16	0	0
	Hongrie	39	16	19	4	0
	Lettonie	21	15	6	0	0
	Pologne	41	27	13	0	1
Roumanie	17	13	4	0	0	

Tableau B.2. PORTEE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Industries extractives	Industries manufacturières	Electricité, gaz, eau	Bâtiment et TP	Commerce de gros et de détail	Hôtellerie, restaurants	Communications, entreposage, communications Services	
Pays développés	Afrique du Sud	37	2	7	3	4	8	4	4	9
	Allemagne	59	17	20	14	16	18	6	8	12
	Australie	21	9	9	10	12	10	9	10	10
	Autriche	7	5	5	4	3	2	2	2	3
	Danemark	24	8	18	5	7	7	5	4	8
	Espagne	10	5	5	5	3	5	5	3	4
	Etats-Unis d'Amérique	46	9	18	13	14	21	11	13	18
	Finlande	14	2	4	3	3	1	1	1	8
	France	25	11	12	9	7	9	4	3	6
	Grèce	8	3	4	2	2	1	1	1	2
	Irlande	14	5	5	5	4	5	3	2	6
	Israël	3	2	2	0	0	0	1	0	0
	Italie	11	8	9	5	7	5	6	6	4
	Japon	5	1	3	1	1	3	4	1	3
	Luxembourg	12	5	5	3	4	4	2	2	2
	Malte	4	2	2	3	2	0	1	2	2
	Norvège	25	8	8	5	4	6	5	4	7
	Nouvelle-Zélande	9	4	5	4	4	6	4	4	4
	Pays-Bas	48	4	7	6	4	2	2	18	24
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	37	11	17	7	5	11	4	6	15
	Suède	23	7	7	2	3	8	5	10	9
Suisse	9	5	6	6	8	5	6	5	5	
Pays en développement	Algérie	8	4	4	4	3	3	1	2	1
	Antilles néerlandaises	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Argentine	6	1	4	1	1	2	1	2	1
	Bahamas	6	1	1	1	1	1	1	1	1
	Bangladesh	4	0	4	0	0	2	1	0	2
	Bélice	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Botswana	3	1	2	1	2	2	1	1	2
	Brésil	21	5	5	7	4	5	3	4	8
	Burkina Faso	2	2	2	2	1	1	1	1	1
	Burundi	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Cameroun	3	1	3	3	0	0	0	0	0
	Chili	11	0	4	0	0	1	2	5	1
	Chine	19	12	12	12	9	9	7	11	7
	Chypre	19	7	8	7	5	6	6	6	8
	Colombie	3	0	2	0	0	1	0	0	0
	Costa Rica	3	2	3	2	3	3	3	3	2
	Cuba	19	3	5	5	3	4	5	7	0
	Egypte	8	1	1	2	1	1	1	1	1
	El Salvador	6	0	2	0	1	2	0	1	1
	Equateur	4	1	1	0	0	1	1	1	1
	Ethiopie	3	1	1	1	0	0	0	0	0
	Fidji	6	2	2	2	2	2	1	3	1
	Guatemala	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Guinée	4	4	4	3	3	3	3	3	3	
Guinée équatoriale	3	2	2	2	2	2	2	2	3	
Haïti	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
Hong-kong	22	2	11	5	9	8	9	9	10	
Iles Cook	2	1	1	1	1	1	2	1	1	

Tableau B.2. PORTEE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION (suite)

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Industries extractives	Industries manufacturières	Electricité, gaz, eau	Bâtiment et TP	Commerce de gros et de détail	Hôtellerie, restaurants	Communications, entreposage, communications	Services
Pays en développement (suite)	Inde	2	0	2	2	0	0	0	0	0
	Indonésie	17	6	5	4	4	2	3	4	2
	Iran (République islamique d')	6	1	1	0	0	1	1	1	1
	Jamaïque	4	4	4	4	4	3	3	3	3
	Jordanie	5	1	1	1	2	1	1	0	0
	Koweït	4	1	1	1	1	1	0	0	1
	Lesotho	6	1	1	1	1	1	1	0	0
	Madagascar	1	0	1	0	0	0	0	0	0
	Malaisie	8	1	3	0	3	1	2	2	3
	Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Mali	3	2	2	2	2	2	2	2	3
	Maurice	3	3	3	3	3	2	3	3	3
	Mexique	5	0	3	0	1	1	0	0	0
	Mozambique	16	3	3	1	4	0	1	7	0
	Népal	3	1	3	0	1	1	0	1	0
	Nigéria	10	2	2	0	2	1	1	1	1
	Pakistan	5	2	3	2	1	1	1	1	1
	Panama	2	0	2	0	0	1	0	1	1
	Pérou	20	3	9	3	2	4	3	3	2
	Philippines	4	3	4	3	3	3	3	3	3
	Qatar	8	0	1	0	1	1	1	1	3
	République arabe syrienne	3	0	1	0	2	0	0	0	0
	Sainte-Lucie	2	2	2	1	1	1	1	1	1
	Saint-Vincent-et-Grenadines	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Singapour	11	4	4	1	1	4	4	3	5
	Sri Lanka	2	2	2	2	0	0	0	0	0
	Swaziland	6	1	1	1	1	1	1	1	1
	Thaïlande	11	0	6	0	0	4	5	0	5
	Togo	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Tonga	2	0	2	0	1	0	1	0	1
Trinité-et-Tobago	5	2	4	4	4	3	4	3	4	
Turquie	10	3	6	1	2	2	2	1	2	
Venezuela	3	0	1	0	0	2	0	0	0	
Pays en transition économique	Bulgarie	21	12	12	12	9	10	10	8	8
	Ex-Tchécoslovaquie	24	15	15	15	0	6	5	0	4
	Hongrie	39	16	22	18	15	22	16	21	16
	Lettonie	21	8	9	9	7	12	12	7	2
	Pologne	41	16	15	21	11	17	3	13	9
Roumanie	17	8	7	7	3	5	1	5	1	

Tableau B.3. COUVERTURE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Couverture	
			Toutes les unités	Certaines unités
Pays développés	Afrique du Sud	17	34	3
	Allemagne	59	18	41
	Australie	21	9	12
	Autriche	7	5	2
	Danemark	24	10	14
	Espagne	10	5	5
	Etats-Unis d'Amérique	46	36	10
	Finlande	14	7	7
	France	25	23	2
	Grèce	8	5	3
	Irlande	14	5	9
	Israël	3	1	2
	Italie	11	6	5
	Japon	5	4	1
	Luxembourg	12	9	3
	Malte	4	1	3
	Norvège	25	10	15
	Nouvelle-Zélande	9	8	1
	Pays-Bas	48	38	10
	Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	37	8	29
Suède	23	18	5	
Suisse	9	7	2	
Pays en développement	Algérie	8	6	2
	Antilles néerlandaises	3	0	3
	Argentine	6	1	5
	Bahamas	6	6	0
	Bangladesh	4	2	2
	Bélice	1	1	0
	Botswana	3	3	0
	Brésil	21	20	1
	Burkina Faso	2	2	0
	Burundi	1	1	0
	Cameroun	3	1	2
	Chili	11	8	3
	Chine	19	7	12
	Chypre	19	17	2
	Colombie	3	0	3
	Costa Rica	3	3	0
	Cuba	19	9	10
	Egypte	8	7	1
	El Salvador	6	4	2
	Equateur	4	1	3
	Ethiopie	3	2	1
	Fidji	6	6	0
	Guatemala	2	1	1
	Guinée	4	2	2
	Guinée équatoriale	3	0	3
	Haïti	1	0	1
	Hong-kong	22	16	6
	Iles Cook	2	2	0
	Inde	2	0	2
	Indonésie	17	15	2
	Iran (République islamique d')	6	6	0

Tableau B.3. COUVERTURE DES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION (suite)

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Couverture	
			Toutes les unités	Certaines unités
Pays en développement (suite)	Jamaïque	4	0	4
	Jordanie	5	4	1
	Koweït	4	4	0
	Lesotho	6	3	3
	Madagascar	1	0	1
	Malaisie	8	4	4
	Maldives	1	0	1
	Mali	3	0	3
	Maurice	3	1	2
	Mexique	5	1	4
	Mozambique	16	5	11
	Népal	3	1	2
	Nigéria	10	2	8
	Pakistan	5	3	2
	Panama	2	1	1
	Pérou	20	15	5
	Philippines	4	3	1
	Qatar	8	6	2
	République arabe syrienne	3	3	0
	Sainte-Lucie	2	1	1
	Saint-Vincent-et- Grenadines	1	1	0
	Singapour	11	8	3
	Sri Lanka	2	0	2
	Swaziland	6	6	0
	Thaïlande	11	4	7
	Togo	1	0	1
	Tonga	2	1	1
	Trinité-et-Tobago	5	0	5
Turquie	10	3	7	
Venezuela	3	0	3	
Pays en transition économique	Bulgarie	21	9	12
	Ex-Tchécoslovaquie	24	0	24
	Hongrie	39	6	33
	Lettonie	21	8	13
	Pologne	41	21	20
Roumanie	17	17	0	

Tableau B.4. METHODES DE DENOMBREMENT DANS LES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles	Méthodes						Pas de réponse
				Correspondance	Enquêtes sur place	Combinées correspondance/ sur place	Documentation écrite	Téléphone	Autres	
Pays développés	Afrique du Sud	37	37	37	0	0	0	0	0	0
	Allemagne	59	69	67	1	0	1	0	0	0
	Australie	21	26	24	0	0	1	1	0	0
	Autriche	7	7	6	0	0	0	0	1	0
	Danemark	24	25	0	0	0	0	0	0	25
	Espagne	10	11	8	1	2	0	0	0	0
	Etats-Unis d'Amérique	46	57	49	3	0	4	1	0	0
	Finlande	14	15	15	0	0	0	0	0	0
	France	25	29	29	0	0	0	0	0	0
	Grèce	8	10	9	1	0	0	0	0	0
	Irlande	14	14	14	0	0	0	0	0	0
	Israël	3	3	2	1	0	0	0	0	0
	Italie	11	11	10	1	0	0	0	0	0
	Japon	5	6	0	6	0	0	0	0	0
	Luxembourg	12	14	14	0	0	0	0	0	0
	Malte	4	4	4	0	0	0	0	0	0
	Norvège	25	28	26	0	0	2	0	0	0
	Nouvelle-Zélande	9	9	9	0	0	0	0	0	0
	Pays-Bas	48	48	35	0	0	13	0	0	0
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	37	47	47	0	0	0	0	0	0
	Suède	23	24	21	0	0	3	0	0	0
Suisse	9	9	9	0	0	0	0	0	0	
Pays en développement	Algérie	8	13	8	5	0	0	0	0	0
	Antilles néerlandaises	3	6	0	6	0	0	0	0	0
	Argentine	6	6	3	3	0	0	0	0	0
	Bahamas	6	6	6	0	0	0	0	0	0
	Bangladesh	4	6	1	5	0	0	0	0	0
	Bélice	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Botswana	3	3	3	0	0	0	0	0	0
	Brsil	21	21	0	0	0	2	0	0	19
	Burkina Faso	2	2	0	2	0	0	0	0	0
	Burundi	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Cameroun	3	4	1	3	0	0	0	0	0
	Chili	11	11	4	7	0	0	0	0	0
	Chine	19	19	7	0	1	0	11	0	0
	Chypre	19	23	0	22	1	0	0	0	0
	Colombie	3	3	3	0	0	0	0	0	0
	Costa Rica	3	3	0	3	0	0	0	0	0
	Cuba	19	19	19	0	0	0	0	0	0
	Egypte	8	9	0	9	0	0	0	0	0
	El Salvador	6	6	0	6	0	0	0	0	0
	Equateur	4	4	0	3	0	0	0	1	0
	Ethiopie	3	3	0	3	0	0	0	0	0
	Fidji	6	6	6	0	0	0	0	0	0
	Guatemala	2	2	0	2	0	0	0	0	0
	Guinée	4	4	0	4	0	0	0	0	0
	Guinée équatoriale	3	3	0	3	0	0	0	0	0
	Haïti	1	1	0	1	0	0	0	0	0
	Hong-kong	22	27	14	9	3	1	0	0	0
Iles Cook	2	2	2	0	0	0	0	0	0	

Tableau B.4. METHODES DE DENOMBREMENT DANS LES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION (suite)

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles	Correspondance	Enquêtes sur place	Méthodes				Pas de réponse
						Combinées correspondance/ sur place	Documentation écrite	Téléphone	Autres	
Pays en développement (suite)	Inde	2	4	0	4	0	0	0	0	0
	Indonésie	17	19	2	17	0	0	0	0	0
	Iran (République islamique d')	6	11	0	11	0	0	0	0	0
	Jamaïque	4	4	0	4	0	0	0	0	0
	Jordanie	5	5	0	5	0	0	0	0	0
	Koweït	4	8	0	8	0	0	0	0	0
	Lesotho	6	6	5	0	0	1	0	0	0
	Madagascar	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Malaisie	8	8	8	0	0	0	0	0	0
	Maldives	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Mali	3	4	0	4	0	0	0	0	0
	Maurice	3	4	3	1	0	0	0	0	0
	Mexique	5	5	0	5	0	0	0	0	0
	Mozambique	16	16	16	0	0	0	0	0	0
	Népal	3	6	0	6	0	0	0	0	0
	Nigéria	10	10	4	6	0	0	0	0	0
	Pakistan	5	5	3	2	0	0	0	0	0
	Panama	2	2	0	2	0	0	0	0	0
	Pérou	20	22	0	0	0	0	22	0	0
	Philippines	4	5	0	5	0	0	0	0	0
	Qatar	8	12	0	1	11	0	0	0	0
	République arabe syrienne	3	3	0	3	0	0	0	0	0
	Sainte-Lucie	2	2	2	0	0	0	0	0	0
	Saint-Vincent-et-Grenadines	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Singapour	11	11	11	0	0	0	0	0	0
	Sri Lanka	2	2	2	0	0	0	0	0	0
	Swaziland	6	6	6	0	0	0	0	0	0
	Thaïlande	11	13	6	7	0	0	0	0	0
	Togo	1	1	0	1	0	0	0	0	0
	Tonga	2	2	1	1	0	0	0	0	0
Trinité-et-Tobago	5	5	5	0	0	0	0	0	0	
Turquie	10	11	10	1	0	0	0	0	0	
Venezuela	3	4	0	4	0	0	0	0	0	
Pays en transition économique	Bulgarie	21	21	18	1	0	0	2	0	0
	Ex-Tchécoslovaquie	24	24	24	0	0	0	0	0	0
	Hongrie	39	43	43	0	0	0	0	0	0
	Lettonie	21	21	21	0	0	0	0	0	0
	Pologne	41	47	47	0	0	0	0	0	0
Roumanie	17	17	17	0	0	0	0	0	0	

Tableau B.5. TYPES DE DENOMBREMENT DANS LES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles	Type	
				Dénombrement exhaustif	Sondage
Pays développés	Afrique du Sud	37	37	21	16
	Allemagne	59	69	48	21
	Australie	21	26	10	16
	Autriche	7	7	6	1
	Danemark	24	25	20	5
	Espagne	10	11	3	8
	Etats-Unis d'Amérique	46	57	19	38
	Finlande	14	15	10	5
	France	25	29	8	21
	Grèce	8	10	7	3
	Irlande	14	14	9	5
	Israël	3	3	0	3
	Italie	11	11	7	4
	Japon	5	6	3	3
	Luxembourg	12	14	6	8
	Malte	4	4	3	1
	Norvège	25	28	19	9
	Nouvelle-Zélande	9	9	3	6
	Pays-Bas	48	48	31	17
	Pays en développement	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	37	47	22
Suède		23	24	4	20
Suisse		9	9	6	3
Algérie		8	13	7	6
Antilles néerlandaises		3	6	3	3
Argentine		6	6	3	3
Bahamas		6	6	3	3
Bangladesh		4	6	3	3
Bélice		1	1	1	0
Botswana		3	3	0	3
Brésil		21	21	16	5
Burkina Faso	2	2	2	0	
Burundi	1	1	0	1	
Cameroun	3	4	1	3	
Chili	11	11	9	2	
Chine	19	19	19	0	
Chypre	19	23	7	16	
Colombie	3	3	1	2	
Costa Rica	3	3	1	2	
Cuba	19	19	19	0	
Egypte	8	9	8	1	
El Salvador	6	6	5	1	
Equateur	4	4	4	0	
Ethiopie	3	3	3	0	
Fidji	6	6	5	1	
Guatemala	2	2	1	1	
Guinée	4	4	4	0	
Guinée équatoriale	3	3	1	2	
Haïti	1	1	1	0	
Hong-kong	22	27	12	15	
Iles Cook	2	2	2	0	
Inde	2	4	2	2	
Indonésie	17	19	12	7	
Iran (République islamique d')	6	11	3	8	

Tableau B.5. TYPES DE DENOMBREMENT DANS LES ENQUETES CONCERNANT LA PRODUCTION (suite)

Catégories	Noms des pays	Nombre d'enquêtes concernant la production	Nombre d'enquêtes concernant la production, avec les sous-ensembles	Type	
				Dénombrement exhaustif	Sondage
Pays en développement (suite)	Jamaïque	4	4	0	4
	Jordanie	5	5	0	5
	Koweït	4	8	4	4
	Lesotho	6	6	6	0
	Madagascar	1	1	1	0
	Malaisie	8	8	4	4
	Maldives	1	1	0	1
	Mali	3	4	2	2
	Maurice	3	4	3	1
	Mexique	5	5	0	5
	Mozambique	16	16	16	0
	Népal	3	6	2	4
	Nigéria	10	10	8	2
	Pakistan	5	5	5	0
	Panama	2	2	2	0
	Pérou	20	22	14	8
	Philippines	4	5	1	4
	Qatar	8	12	9	3
	République arabe syrienne	3	3	0	3
	Sainte-Lucie	2	2	1	1
	Saint-Vincent-et-Grenadines	1	1	1	0
	Singapour	11	11	6	5
	Sri Lanka	2	2	0	2
	Swaziland	6	6	6	0
	Thaïlande	11	13	7	6
	Togo	1	1	1	0
	Tonga	2	2	2	0
Trinité-et-Tobago	5	5	0	5	
Turquie	10	11	9	2	
Venezuela	3	4	1	3	
Pays en transition économique	Bulgarie	21	21	21	0
	Ex-Tchécoslovaquie	24	24	24	0
	Hongrie	39	43	33	10
	Lettonie	21	21	6	15
	Pologne	41	47	38	9
Roumanie	17	17	15	2	

Annexe IV

QUESTIONNAIRE

PAYS _____

Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies

QUESTIONNAIRE SUR LES ENQUETES NATIONALES SUR LA STRUCTURE ET LA
CROISSANCE DE L'ECONOMIE

Instructions

Le présent questionnaire comprend trois sections. La section A est un inventaire général de votre programme de statistiques économiques. L'information fournie à la section A se rapporte à toutes les activités économiques non agricoles enquêtées, quelle que soit la taille de l'unité statistique; en d'autres termes, elle inclut aussi bien les ménages et les petites activités économiques que les plus grandes entreprises. La section B du questionnaire approfondit chaque demande figurant dans la section A (et pour des sous-ensembles de l'univers statistique que vous traitez peut-être séparément en termes de la méthode d'enquête) et a pour but de saisir les détails susceptibles d'éclairer diverses questions de stratégie statistique. Enfin, dans la section C, nous demandons une bibliographie des résultats publiés des enquêtes.

Dans la section A, veuillez donner le nom de chacune des enquêtes économiques faisant normalement partie de votre programme de statistiques des activités économiques non agricoles, et veuillez indiquer la fréquence des dénombrements et le champ de l'activité économique considérée. Vous pouvez utiliser des feuillets supplémentaires, en n'omettant pas de numérotter les enquêtes. A la section B, veuillez préciser la nature de chaque enquête ou sous-ensemble. Il convient d'utiliser une page de la section B pour chacune des enquêtes recensées à la section A. Cinq feuillets déjà paginés figurent à la section B, ainsi qu'un feuillet non paginé à utiliser éventuellement.

Si vous souhaitez un complément d'informations concernant le questionnaire, n'hésitez pas à nous contacter par télécopie (le numéro de FAX est 212-963-4116) ou à téléphoner à Mme Ferrara, directement chargée de la présente enquête à la Section des statistiques de l'industrie. Son numéro de téléphone est 212-963-4585. Comme nous serons peut-être amenés à vous adresser des questions à mesure de nos travaux de compilation des réponses au questionnaire, nous vous prions d'indiquer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'une personne que nous puissions contacter directement.

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ FAX : _____

Je vous remercie de votre coopération. Les résultats de cette étude permettront au Bureau de statistique de l'ONU de s'assurer que son travail méthodologique dans le domaine des statistiques de l'industrie se fonde bien sur une vue complète des activités des Etats Membres de toutes les régions du monde dans ce domaine.

Section A

APERÇU DU PROGRAMME DE STATISTIQUES ECONOMIQUES NON AGRICOLES

Si, pour une enquête, certaines parties de l'univers statistique, définies en termes d'étendue de l'activité ou de taille des établissements, par exemple, sont étudiées à des dates différentes, ou selon des fréquences différentes, chacune de ces parties devra être considérée comme l'objet d'une enquête distincte.

NUMERO DE L'ENQUETE	NOM DE L'ENQUETE	FREQUENCE	PORTEE
			(Cocher toutes les mentions utiles)
1.	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
2.	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
3.	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
4.	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
5.	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services

APERÇU DU PROGRAMME DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES NON AGRICOLES

Si, pour une enquête, certaines parties de l'univers statistique, définies en termes d'étendue de l'activité ou de taille des établissements, par exemple, sont étudiées à des dates différentes, ou selon des fréquences différentes, chacune de ces parties devra être considérée comme l'objet d'une enquête distincte.

NUMERO DE L'ENQUETE	NOM DE L'ENQUETE	FREQUENCE	PORTEE
_____	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	(Cocher toutes les mentions utiles) <input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
_____	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
_____	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
_____	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services
_____	_____	<input type="checkbox"/> Enquête non répétée <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Quinquennale <input type="checkbox"/> Décennale <input type="checkbox"/> Autre fréquence: _____	<input type="checkbox"/> Industries extractives <input type="checkbox"/> Industries manufacturières <input type="checkbox"/> Electricité, gaz et eau <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Commerce de gros et de détail <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants <input type="checkbox"/> Transports, entrepôts et communications <input type="checkbox"/> Autres services

Section B

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No 1 (voir Section A)

NON DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____
 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section B

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No. 2 (voir Section A)

NOM DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____
 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes
- Critères de stratification: _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes
- Critères de stratification: _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section B

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No 3 (voir Section A)

NOM DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____
 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section 8

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No 4 (voir Section A)

NOM DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____
 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section 8

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No 5 (voir Section A)

NOM DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____

 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

- a. Enquête effectuée par:
 - Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
 - Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

 - Zone
 - Liste

Source(s) de l'échantillon:

 - Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

 - Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes

Critères de stratification: _____

- a. Enquête effectuée par:
 - Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
 - Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage

 - Zone
 - Liste

Source(s) de l'échantillon:

 - Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

 - Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes

Critères de stratification: _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section 8

DESCRIPTION DES ENQUETES

ENQUETE No ____ (voir Section A)

NOM DE L'ENQUETE _____

1. UNITES STATISTIQUES COUVERTES PAR L'ENQUETE

- Toutes les unités-----> Se reporter à la question 2
- Certaines unités seulement-----> Répondre aux questions de la partie a ci-dessous
- a. Indiquer tous les critères utilisés pour définir les unités couvertes; dans chaque critère, indiquer s'il y a lieu également la catégorie utilisée.
 - Nombre de personnes occupées (préciser)
 - Au moins 5
 - Au moins 10
 - Au moins 20
 - Au moins 50
 - Autre nombre (préciser): _____
 - Emplacement (préciser)----->
 - Zones rurales seulement
 - Zones urbaines seulement
 - Autre (préciser): _____
 - Unités autorisées ou enregistrées (décrire la base de l'obligation d'autorisation ou d'enregistrement): _____
 - Autres critères (décrire en détail): _____

2. METHODES DE DENOMBREMENT

Si la méthode retenue par l'enquête est la même pour toutes les unités couvertes, ne répondre qu'aux questions de la première colonne. Si la méthode est différente selon les sous-ensembles d'unités, utiliser pour chaque sous-ensemble une colonne distincte. On trouvera des colonnes supplémentaires au verso.

ENSEMBLE DES UNITES

OU Sous-ensemble No 1 (décrire): _____

Sous-ensemble No 2 (décrire): _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____
- _____
- _____

- a. Enquête effectuée par:
- Correspondance
 - Agents de recensement sur le terrain
 - Téléphone
 - Autre méthode (préciser): _____
- b. Type d'enquête:
- Dénombrement exhaustif
 - Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)
- Type de structure d'échantillonnage:
- Zone
 - Liste
- Source(s) de l'échantillon:
- Registre
 - Recensement de la population ou de l'habitation
 - Etablissement d'une liste spéciale
- Procédure d'échantillonnage:
- Degré unique
 - Plusieurs degrés
 - Grappes
- Critères de stratification: _____
- _____
- _____

METHODES DE DENOMBREMENT

Sous-ensemble No 3 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage:

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Sous-ensemble No 4 (décrire): _____

a. Enquête effectuée par:

- Correspondance
- Agents de recensement sur le terrain
- Téléphone
- Autre méthode (préciser): _____

b. Type d'enquête:

- Dénombrement exhaustif
- Enquête par échantillon (répondre aux questions suivantes)

Type de structure d'échantillonnage

- Zone
- Liste

Source(s) de l'échantillon:

- Registre
- Recensement de la population ou de l'habitation
- Etablissement d'une liste spéciale

Procédure d'échantillonnage:

- Degré unique
- Plusieurs degrés
- Grappes

Critères de stratification: _____

Section C

SOURCES PUBLIEES DES RESULTATS STATISTIQUES DES ENQUETES ENUMEREES A LA SECTION A

=====

ENQUETE No 1 (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No 2 (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No 3 (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No 4 (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No 5 (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

Section C (suite)

SOURCES PUBLIÉES DES RESULTATS STATISTIQUES DES ENQUETES ENUMERÉES A LA SECTION A

=====

ENQUETE No ____ (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No ____ (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No ____ (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No ____ (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

ENQUETE No ____ (voir Section A) NOM DE L'ENQUETE _____

Titre de la publication _____

Administration publique produisant la publication _____

Dernier numéro disponible: Années couvertes _____ Date de publication _____

Pour les périodiques, indiquer la fréquence _____

=====

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
